

le monde
libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhésion de l'Internationale des fédérations anarchistes

2005 JANV - 1425 n° 1381 | 1382 III 1384 -
1386 III 1388

le monde
libertaire



**c'est ma vie, mon corps
c'est ma décision !**



**Manifestation samedi 15 janvier à 14 h place de la République à Paris
pour l'avortement et la contraception libres et gratuits**

M 02137 - 1381 - F: 2,00 €

2€
ISSN 0026-9433

« Je me suis souvent posé la question: comment les masses
peuvent-elles permettre leur exploitation par une minorité?
La réponse est: parce qu'elles s'identifient à elle. »
« E. Goldman »

hebdo n° 1381
du 13 au 19 janvier 2005

F02520

Sommaire



L' autruche mord dans la nouvelle année, par "Evergreen" Fred, page 5

Lutter pour le droit à l'avortement, par le groupe Claaaaaash, page 6

S'informer, informer, c'est aussi lutter, par Rose Paradis, page 8

À mort l'intelligence !, par Jean-Pierre Tertrais, page 9

Paradigme perdu, la formation professionnelle à la trappe ?, par Hugues Lenoir, page 11

Contre-réforme Raffarin, l'addition, par Michel Sahuc, page 15

L'exposition Strubel, par A. Robèr, page 16

Le mot "anarchiste" et les médias, par Eric Gava, page 17

"Maraboutés", Insurrection résurrection, par Le Furet et M. Rollin, page 18

Révolutionnaires inconnus, de Voline à Durruti en passant par Emma, par Jon La Claque, page 19



"Cher Olivier...", réponse au porte-parole de la LCR, par Virginie et Jean-Pierre, page 21

Vie du mouvement, RL, page 22

Agenda, page 23

Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Pli fermé

(France)

32 €

61 €

99 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR 76 4255 9000 0621 0028 7960 215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



L'actualité de ce début d'année est bien évidemment dominée par ces insupportables images de mort et de dévastation en Asie. Et on a bien du mal à s'imaginer quel aurait pu être le contenu de nos journaux ou de nos reportages télévisés favorisés sans cette catastrophe. De là à affirmer que c'est pain bénit, pour eux, nous n'irons pas jusqu'au grotesque. Mais sans doute aurons-nous droit plus tard à la guéguerre fratricide des Organisations non gouvernementales ou à l'histoire pathétique du petit miraculé séparé de ses parents et les retrouvant grâce aux bons Occidentaux bourrés de dollars. En attendant ils crèvent et l'Occident se donne bonne conscience. Orchestrée par bon nombre de cathos, officiels ou retrouvant le chemin des sèbiles, la charité et les bons sentiments s'organisent.

Bien sûr qu'il faut aider, bien sûr qu'il faut tout faire pour limiter la casse, mais gardons à l'esprit que ces pays ne survivent en temps normal que grâce à notre soif de sable blanc, de soleil et sont même pour certains, n'hésitons pas à caricaturer, une source de plaisirs interdits. Gardons à l'esprit que plus tard ce tiers-monde, tout juste remis de cette épreuve, deviendra ou redeviendra une destination exotique d'Européens gavés, une base militaire américaine, un vaste chantier d'exploitation du travail des mômes sans d'aucun espoir que celui de ne pas crever trop vite. Un vaste réservoir de main-d'œuvre ou le capitalisme pourra continuer à délocaliser tranquillement.

Ces dizaines de milliers de morts parviennent néanmoins à faire oublier les millions de morts du sida depuis le début de l'épidémie. C'est normal, on n'en parle rarement du sida. C'est surtout en Afrique alors... C'est un peu un mal pour un bien si j'ose dire.

Illustration de cette vaste tragédie humaine, illustration d'un déséquilibre scientifiquement programmé, illustration maintes et maintes fois ressassée que la misère de 80 % ne vaut que par la richesse des 20 % restants. Les religions font et refont leur miel de cette comédie séculaire. Sans misère pas d'Abbé Pierre, sans mourir pas de Mère Térésa. Nul doute que Douste-Blazy dans son bel avion blanc affrété à nos frais, n'aura pas osé leur demander le nom de leur médecin traitant avant de lâcher avec sa prodigalité légendaire quelques aspirines effervescentes, mais le déplacement vaut bien quelques photos. C'est pas Mattéi pendant la sécheresse qui aurait pu faire un coup pareil. Et puis tout ça ne nous pas donne pas le tiercé gagnant dans la cinquième ni le winner du Paris-Dakar.

La solidarité est à la mode en début d'année. Il fallait se sentir Libanais, à Beyrouth et Palestiniens à Gaza, affamés et assoiffés au Darfour (c'est où déjà ?), n'hésitons plus à nous proclamer citoyens du monde.

Le tsunami est plus meurtrier que le « réchauffement global »

Philippe Pelletier

DE TOUS LES ALÉAS (naturels) aboutissant à des catastrophes (humaines), le tsunami est l'un des plus redoutables. Le séisme, l'aléa qui en est à l'origine, est difficile à prévoir exactement, et, sur terre, les sociétés ne peuvent s'en protéger que partiellement, par une architecture et un urbanisme antisismique. En revanche, le tsunami laisse une marge de manœuvre qui permet aux sociétés d'y faire face. Cette marge, c'est le délai qui existe entre le déclenchement du séisme et l'arrivée des hautes vagues sur les rivages.

Or que constate-t-on à propos du tsunami déclenché le 26 décembre 2004 par un séisme de très forte puissance situé au large nord-occidental de Sumatra ? Il atteint les côtes de Banda Aceh (Sumatra) trente minutes après, celles de Thaïlande une heure après, celle du Sri Lanka et de l'Inde continentale deux heures après, et des Maldives quatre heures après. Si le délai de trente minutes est relativement court, deux heures, voire une heure, paraissent suffisantes pour trouver des parades efficaces : alerter les populations, vider les trains menacés, trouver refuge (sur des immeubles en béton, collines, hauteurs... quand il y en a), s'éloigner le plus possible du rivage (si les voies d'accès le permettent rapidement et facilement...). Il est sûr que de telles mesures n'auraient pas empêché les morts. Mais, du moins, il est certain qu'un grand nombre de vies aurait été épargné, et la catastrophe aurait été moins immense.

On le sait, il n'en a rien été. On a même vu des images affolantes montrant des touristes regarder avec complaisance la première vague arriver, sans broncher. Le reflux massif de la mer, qui précède tout tsunami, est un signe avant-coureur infaillible, la deuxième vague est toujours plus violente que la première, encore faut-il le savoir et

réagir immédiatement. La non-prise en compte du danger et l'absence de mémoire du risque sont à la hauteur de la catastrophe : démentielle. Et à l'aune de la société actuelle : inhumaine, car certains animaux, comme les éléphants, ont pris la mesure du danger et se sont enfuis. Si les pachydermes peuvent le faire, pourquoi pas les hommes et les femmes ? L'homme n'est pas une espèce en danger ? Il ne faut pas la protéger ?

On doit bien se demander pourquoi toutes ces lacunes graves, à moins de juger que l'humanité est impuissante face à cet aléa comme à d'autres, et de dire encore que c'est la faute à pas de chance. Plusieurs facteurs se combinent néanmoins pour expliquer l'ampleur de la catastrophe. Il ne faut pas hésiter à pointer les responsabilités, et les irresponsabilités.

Un oubli sélectif

Toute personne bien informée – et, *a priori*, décideurs, édiles, constructeurs, architectes, opérateurs touristiques, tout ce monde devrait l'être... – sait que la façade indienne de l'Asie du Sud-Est se trouve sur une zone de sismicité intense, avec menaces de volcanisme actif, de séisme et de tsunami. La zone a d'ailleurs vécu des épisodes tragiques, comme l'éruption du Krakatoa en 1883. Le tsunami alors provoqué par l'éruption explosive de cette petite île volcanique située entre Java et Sumatra, avec des vagues supérieures à trente mètres, avait totalement dévasté les rivages du détroit de la Sonde et provoqué une centaine de milliers de morts. Certains l'ont manifestement oublié.

La mémoire humaine, individuelle ou collective, est sélective. L'histoire est bien entendu un enjeu à cet égard. Mais la géographie aussi. Si rien n'est fait pour cultiver la mémoire à des fins d'expérience, l'oubli

peut être rapide. Surtout si le temps se dilue et les moyens matériels sont insuffisants, ce qui est notamment le cas des pays en voie de développement: ceux qui, précisément, viennent d'être touchés.

C'est là qu'intervient le contexte global, à deux niveaux au moins. Le premier niveau est socio-économique et géopolitique. Au lieu de vendre des armes prohibitives à ces pays, au lieu que ces pays en achètent ou en créent (Inde puissance nucléaire, Indonésie pendant longtemps dictature militaire), au lieu que les grandes instances internationales (FMI, Banque mondiale) y exigent tel ou tel « ajustement structurel », n'aurait-il pas été souhaitable, bénéfique, de les voir se doter d'un système d'alerte anti-tsunami?

Encore faut-il que les dangers et les enjeux soient correctement évalués. C'est là qu'intervient le second niveau du contexte global, qui est scientifique et politique. Que se passe-t-il en effet dans ce domaine? Il n'est nul besoin d'être grand connaisseur pour constater que, en matière de risque environnemental, la problématique dominante est celle du « réchauffement global ». Les élites scientifiques et, dans leur sillage, les élites dirigeantes se sont focalisées là-dessus. Des sommes considérables ont été engagées, des sommets internationaux tapageurs ont été organisés. Or les recherches scientifiques sérieuses qui s'interrogent sur la réalité de ce réchauffement (fiabilité des données et de leur interprétation), et ses véritables causes (dans quelle proportion intervient la pollution anthropique, les facteurs naturels comme les gaz émis par les volcans ou les cycles multiséculaires du climat?) sont marginalisées. Tant qu'elles n'épousent pas ce qui est devenu le dogme dominant, à part quelques voix dissidentes, celles qui, bien entendu, n'appointent pas auprès du lobby pétrolier de Bush & C^o, elles n'ont pas beaucoup d'avenir. Car marginalisation dans le milieu scientifique signifie absence de financement, donc absence de travaux et de visibilité.

Le paradoxe de cette orientation politico-scientifique, pilotée rappelons-le par des gouvernements (ceux-là même qui votent les crédits, et qui organisent aussi les trafics d'armes) et des groupes intergouvernementaux, c'est que les médias, les consommateurs et les décideurs locaux vont suivre la tendance dominante. On va s'alarmer du possible engloutissement de certains archipels, au lieu de se préoccuper des menaces confirmées telles que tsunamis ou séismes. Mettons de côté le fait que, dans le cas des Maldives ou des Seychelles par exemple, l'exploitation quasi industrielle du corail soit probablement responsable, en réalité, du recul du rivage et de l'avancée des eaux. Rappelons que, par ailleurs, l'estimation de la variation moyenne du niveau marin pour les cent ans à venir, qui découlerait du « réchauffement global », n'a cessé de se réduire, passant de 200 cm en 1986, 66 cm en 1990, 48 cm en 1992 à 37 cm actuellement, ce qui prouve que la science n'a pas de vérité défi-



« Qu'on se rassure, les installations pétrolières d'Exxon-Mobil situées en Banda Aceh ont été très rapidement sécurisées et remises en route grâce à l'armée... Au fait, qui connaît le nombre de victimes en Birmanie, autre pays dont la dictature pétro-militaire est protégée par les grandes puissances? Là-dessus encore, les médias nous tiennent gentiment à l'écart... »

nitive. Oublions provisoirement le délire catastrophiste de certains qui, comme le magazine *Newsweek*, annonçait que « les théoriciens de l'effet de serre prétendent que la planète est menacée par une augmentation de la température moyenne, qui, si elle atteignait 4 ou 5 degrés, pourrait faire fondre les calottes polaires, relever le niveau de la mer de 90 mètres et provoquer des raz de marée sur toute la planète » (édition du 26 janvier 1970). Constatons que, pour les raz de marée en question, le tsunami a frappé avant, et plus fort. À cause de lui, de nombreuses îles sont sous les eaux, les humains sont plus meurtris que les écosystèmes. Le réchauffement global n'y est pour rien: l'avancée maritime du siècle, elle est là, pas ailleurs! Mais, auparavant, combien de reportages sur le réchauffement global responsable de l'engloutissement des Maldives, et combien sur le tsunami du Krakatoa?

Les moyens existent

Pour la prévention, l'argument purement économique peut expliquer, jusqu'à un certain point, le retard des aménagements antisismiques qui coûtent cher et impliquent de reconsidérer toute la politique d'aménagement du territoire. Mais il ne vaut plus pour la surveillance anti-tsunami dont les investissements sont plus simples et moins lourds: pose de capteurs au fond des océans, utilisation de radars et de satellites (y compris ceux qui exis-

tent déjà, et qui savent bien repérer les bases militaires ou les champs de pavot, pourquoi pas les tsunamis?), création et développement de laboratoires scientifiques, avec leur mise en coordination locale, nationale et internationale, instauration d'un système d'alerte et de relais auprès des médias existants (capables de répandre la bonne parole des messages publicitaires en tout temps et en tout lieu, pourquoi pas celle de la mémoire sociale du risque naturel et de l'alerte rapide?).

C'est ce qui existe déjà au Japon et dans le quart nord-est du Pacifique. Le Japon est un pays riche, certes, mais il a su cultiver une conscience « cyndinique » (néologisme qui renvoie aux risques issus d'aléas naturels). Son système n'est pas parfait pour les tsunamis, mais ses succès permettent de considérer le désastre du sud et du sud-est asiatique à sa juste valeur. Comme le rappelle le géophysicien Harley Benz de l'US Geological Survey, « la pose de capteurs n'est pas un problème. La difficulté réside dans la coordination des agences d'alerte dans la région » (*Le Monde*, 30 décembre 2004). Donc des moyens largement humains, peu onéreux, sans parler du fait que nous sommes à l'ère du satellite et du téléphone portable!

Le pire, c'est que plusieurs systèmes de surveillance ont bel et bien repéré le séisme indonésien, puis le tsunami, mais que les messages d'alerte qu'ils ont envoyés n'ont pas été

réper
des re
fiques
repéré
les au
physic
séisme
(à qu
point
D
quem
concer
mis de
catastr
les sac
bien p
en cau
Les gr
par ex
encein
qués d
ras qui
du dra
réflexi
aména
ment
ment é
Qu
publiq
cœur r
perme
quelqu
tion sé
qui pré
L'omni
cette ré
tions lo
de seco
roport
nord-o
lisé? M
pétroli
Aceh o
remises
connaît
autre pa
protégé
encore,
l'écart...
Il fa
émotion
si cela n
et s'inte
lité une
mais qu
temps d
la natur
qu'un l
hybrides
et de les
afférent
du type
fement p
chemins
oublier
l'espace
et maint

répercutés, à cause, surtout, de la défaillance des relais locaux ou nationaux. Des scientifiques australiens et hawaïens ont rapidement repéré l'ampleur du tsunami et aussitôt alerté les autorités d'Indonésie, où le Bureau de géophysique de Djakarta avait déjà constaté le séisme, mais l'information s'est perdue... où? (à quand une enquête des journalistes sur ce point?).

De tout cela, les médias n'en ont pratiquement pas parlé, au moins en ce qui concerne la France. Le sensationnel, bien que mis de côté pendant les premiers jours après la catastrophe, car il ne fallait pas trop troubler les sacro-saintes fêtes de fin d'année, s'avère bien plus porteur que des analyses remettant en cause trop de choses, trop de personnes. Les grands investisseurs internationaux ont, par exemple, été capables de barder leurs enceintes touristiques de systèmes sophistiqués de vidéosurveillance (ces mêmes caméras qui ont rapporté sans complexe les images du drame), on se demande où en était leur réflexion sur l'implantation de nouveaux aménagements dans des régions tectoniquement sensibles. La réponse semble terriblement évidente...

Quant à l'appel auprès de la générosité publique – avec un peuple dont l'élan du cœur répond magnifiquement présent – il permet, sans cesse ressassé, d'occulter quelques réflexions trop curieuses sur la situation sécessionniste et quasi insurrectionnelle qui prévaut dans la province de Banda Aceh. L'omniprésence de l'armée indonésienne dans cette région, qui a suscité la haine des populations locales, ne doit pas favoriser les mesures de secours, mais qu'en sait-on? Pourquoi l'aéroport de Padang, qui se trouve sur le littoral nord-occidental de Sumatra, n'est-il pas utilisé? Mais qu'on se rassure, les installations pétrolières d'Exxon-Mobil situées en Banda Aceh ont été très rapidement sécurisées et remises en route grâce à l'armée... Au fait, qui connaît le nombre de victimes en Birmanie, autre pays dont la dictature pétro-militaire est protégée par les grandes puissances? Là-dessus encore, les médias nous tiennent gentiment à l'écart...

Il faut donc dépasser le stade purement émotionnel – même si c'est difficile, même si cela ne doit pas tarir l'entraide mutuelle – et s'interroger sur le cadre général qui a facilité une telle catastrophe, inévitable certes, mais qui aurait pu être amoindrie. Il est temps de repenser le rapport de l'humanité à la nature, et de reconsidérer la réalité de ce qu'un Bruno Latour appelle les « objets hybrides », mélanges de nature et de société, et de leurs institutions politico-scientifiques afférentes. Il faut se méfier du catastrophisme du type « générations futures » et « réchauffement global » qui nous embarque sur des chemins parfois discutables, en nous faisant oublier la gestion possible du temps et de l'espace présents – pour nous tous, ici, là-bas et maintenant.

Ph. P.



Quand l'autruche éternue...

La colère de Don Jean-Pierre

« Faut pas faire chier le cavalier noir. » Signé, à la pointe de l'épée: Raffy.

Et voilà le bedeau du Poitou qui se prend pour le vengeur masqué... A dû se bâfrer de caviar vert lors des vœux du président aux forces ramollies de la nation. A dû, je vois que ça.

Gaymard: un tueur

« À titre personnel, ma position sur le loup, c'est de tous les tuer. » Le ministre de l'économie, du temps où il était ministre de l'agriculture.

Et, à titre personnel, votre position sur les chômeurs?

Il n'y était pas!

« Je n'étais pas sous la table des 25 à Bruxelles. » Jacques Delors, petit cachottier.

On le connaît, Delors, et des esprits malins ne manqueront pas de relever que s'il éprouve le besoin de se dédouaner ainsi, c'est qu'il a justement quelque chose à se reprocher. Pourtant, il n'était pas sous la table. Parce que d'abord, sous la table, il y avait un monde fou, ça jouait à guichets fermés. Et puis comment ce brave Delors aurait-il pu être sous la table alors qu'au même moment il était occupé à écouter aux portes?

Ciment

« Les dommages subis en Asie par les bons hôtels ne semblent pas graves, et il y a aussi des gagnants en termes économiques, tels que les producteurs de ciment. » Eddy Wong, analyste pour la banque ABM Amro.

Sans commentaires.

La sarkonnerie de la semaine

« Si la Turquie était européenne, ça se saurait. » Sarko, de retour de Nemours.

Si tu bougeais un peu tes fesses autrement que pour aller saluer tes maîtres à penser aux States, peut-être te serais-tu aperçu que la Turquie est bien plus européenne que, par exemple, la Guyane, département français et à ce titre membre de l'Europe, ou encore la Polynésie, également considérée comme faisant partie de l'Union. Ce genre de paradoxe ne semble guère gêner les idéologues tels que toi. La Guyane, la Polynésie, ce n'est pas, n'est-ce pas, la même chose: là-bas, il n'y a pas de musulmans...

Ébrouons-nous les uns les autres.

« Il m'est impossible d'aller m'ébrouer sur des positions qui ne sont pas les miennes. »

Michel Vauzelle, PS.

Comme je te comprends, Michel! Moi-même, quand je m'ébroue, il y a des positions que j'évite. Ah mais c'est qu'on ne saurait, en matière d'ébrouement, être trop prudent!

Dans le Fauchon, tout est bon.

« Chez Fauchon, des salariés sont appelés en entretien, disent « à tout à l'heure » à leurs collègues, et on ne les revoit plus. » Fabrice Charbonnier, FO.

L'entretien, de courte durée, se déroule en cuisine, avec le maître charcutailler. Finir sa carrière sous la forme d'un pâté d'alouette à 200 euros le kilo, n'est-ce pas une façon de reconnaissance ultime pour l'employé de chez Fauchon?

Frédo Ladrisse

(sources: France 2, Libération, le Nouvel Observateur, Politis)

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Droit à l'avortement Manifestester c'est bien, lutter c'est encore mieux !

Groupe Claaaaaash,
Fédération anarchiste



L'ASSOCIATION SOS tout-petits pourrait tout autant les trottoirs de nos grandes villes que les crotes de chiens les décorent: chaque mois, ses militants y prient à genoux, brandissant leurs drapeaux chouans et leurs photos de fœtus, avec la haute bénédiction des préfets et sous la protection des autorités. À Paris, en juin dernier, un de nos camarades a été violemment agressé par des éléments du Bloc identitaire (ramassis de têtes brûlées du FHaine et du MNR, disséminés parmi les anti-IVG), lors d'un contre-rassemblement, place de la Bourse. Au sein de ce groupe (excroissance du mouvement « Laissez-les vivre » qui sévissait dans les années soixante-dix, sous la bague du D^r Jérôme Lejeune, bien connu pour ses actions anti-choix), on croise parfois Xavier Dorr, deux fois condamné pour ses interventions dans les rares cliniques parisiennes pratiquant encore l'avortement. En toute impunité, il continue de prêcher son mépris, malgré la dépénalisation de l'avortement et la création du délit d'entrave à l'IVG en 1993.

Le manque d'information

Trente ans après la légalisation de l'avortement en 1975 (et son remboursement, obtenu après une longue lutte des féministes en 1982), ce droit au choix personnel qui concerne encore une femme sur deux en France, reste tabou et culpabilisant, tant les réticences à reconnaître la libre disposition de son corps demeure très forte. Malgré la contraception, on compte encore aujourd'hui 200 000 IVG par an en France, ce qui résulte d'une carence de l'information et d'une méconnaissance des méthodes contraceptives et du cycle féminin. Par exemple, la pilule du lendemain, remboursée par la Sécurité sociale et délivrée sans ordonnance et gratuitement aux mineures qui en font la demande est loin, 5 ans après sa mise sur le marché français, d'être systématique. Prise dans les 12 heures, elle est pourtant efficace à 95 %, sans effets secondaires. Néanmoins, il semble que les adolescentes éprouvent quelques difficultés à en disposer, souvent culpabilisées devant l'aveu d'un rapport sexuel récent, ou pour d'autres raisons,

ne serait-ce que celle, toute simple, du manque d'information.

Les avancées et les reculs

Du côté des avancées, il convient de signaler que selon le dernier rapport de l'Ined, l'âge entre le premier rapport sexuel et la première maternité a augmenté de 4 ans, grâce aux moyens contraceptifs et qu'au total, aujourd'hui, 95 % des premiers rapports sexuels sont protégés contre 52 % au début des années 1970. Ce réflexe est certainement à imputer aux peurs dues au sida et autres maladies sexuellement transmissibles. Le moyen privilégié reste le préservatif, suivi de la pilule, ou des deux. Pourtant, encore 30 % des grossesses ne sont pas prévues et la moitié conduisent à une IVG. Selon les chercheuses et chercheurs de l'institut, ce problème reste lié à la mauvaise gestion quotidienne des pratiques contraceptives pour les femmes. L'IVG médicamenteuse (le Mifégyne) suscite d'autres espoirs, mais également d'autres craintes. Cette méthode a été mise en place en 2004, hors des établissements de santé et est également appelée « avortement en ville ». La circulaire, issue de la loi Aubry 2001, vient seulement d'être signée et permettra de rembourser les femmes qui choisissent d'avorter par cette voie. L'avantage majeur est de ne plus être bloquée par les délais d'attente souvent très longs à l'hôpital et d'éviter ainsi le risque de se trouver hors délais légal et de pouvoir avorter à l'aide d'un simple comprimé. Néanmoins, beaucoup d'associations féministes sont sceptiques sur les conditions d'hygiène, de suivi médical et surtout le manque d'accompagnement, qui pourra notamment se faire sentir au sein de milieux sociaux les plus défavorisés.

Les acquis remis en question

Mais tous ces problèmes de gestion et d'information sur les moyens de contraception et de pratiques de l'IVG sont étroitement liés à la destruction du système de santé dans son ensemble. En effet, on constate aujourd'hui une carence de l'accueil dans les rares cliniques publiques qui accompagnent encore sans difficulté les femmes décidées à subir un

IVG
plus,
choix
poign
à l'or
tion d
ser le
entret
sans a
Plusie
par ex
lemen
comm
de big
tant q
l'avort
phiqu
souha
surtou
graves
avant
clande
choix
dèrent
pour u
qu'elle

Le loi

Si que
comme
poches
législat
choix,
et de l'
ment d
particu
député
IVG qu
et unar
liques
pour le
mission
Au
arrangé
tenu, e
Plusie
amende
2005, c
et hôpit

IVG et fragilise de fait les acquis d'hier. De plus, ce droit fondamental et inaliénable au choix est également remis en cause par une poignée de députés réactionnaires gonflés à l'ordre moral et faisant obstacle à l'application de la loi de 2001. Celle-ci permet de passer le délai légal de 10 à 12 semaines, sans entretien social pour une femme majeure et sans autorisation parentale pour une mineure. Plusieurs tentatives sournoises (sous couvert par exemple de sécurité routière) ont eu également lieu, pour faire reconnaître le fœtus comme être humain. Pourtant, ces arguments de bigots d'un autre siècle sont ridicules d'autant que, toujours selon l'Ined, la législation de l'avortement n'a pas eu d'impact démographique. Depuis 30 ans, le nombre d'enfants souhaités est resté inchangé et les femmes sont surtout moins victimes de complications graves et de décès, qui faisaient tant de ravages avant les années 1970 par les avortements clandestins. Les femmes doivent maintenir ce choix de refuser un enfant lorsqu'elles considèrent qu'une relation ne se prête pas à la, ou pour une toute autre raison, qui ne concerne qu'elles, ou éventuellement, leur compagnon!

Le lobby anti-IVG se renforce

Si quelques pays de l'Union européenne, comme l'Irlande ou le Portugal, forment des poches de résistance pour l'entrée dans la législation de textes proclamant le droit au choix, on assiste également, au sein du conseil et de l'assemblée européens, à un fort mouvement d'entrisme de la part des religieux et particulièrement des anti-choix. Ainsi, une députée se réclame-t-elle ouvertement anti-IVG qu'elle a recueillie le soutien enthousiaste et unanime de plusieurs groupuscules catholiques et protestants conservateurs militant pour le même lobby, afin de former une commission.

Aux États-Unis, les choses ne se sont pas arrangées depuis la réélection de Bush soutenu, entre autre, par les ultra religieux. Plusieurs sénateurs ont réussi à faire voter un amendement au projet de loi sur le budget 2005, qui libère pendant un an les médecins et hôpitaux de l'obligation de pratiquer l'avor-



tement. Plus grave, dans cette spirale, certains assureurs américains mettent doré et déjà en avant les problèmes de sécurité, afin de refuser d'assurer les médecins qui voudront continuer à pratiquer les IVG. Les anti-choix américains aggravent la situation en multipliant les manifestations devant les cliniques. De plus, les subventions fédérales seront retirées à tout organisme de santé qui ne fera pas de propagande en faveur de l'abstinence. Le but avoué des anti-choix n'est plus d'interdire, mais de rendre l'avortement de plus en plus difficile et compliqué pour les femmes qui se heurtent à des conditions de pratique de plus en plus mauvaises.

Quoi faire, manifester, mais encore ?

En France, une manifestation nationale « pour l'avortement et la contraception libres et gratuits » aura lieu le 15 janvier 2005, à Paris à 14 heures, place de la République. Y participer, c'est bien, mais notre lutte ne doit pas s'arrêter là, ni aux exigences d'associations purement legalistes. En effet, en plus du respect au droit inaliénable à l'avortement et au remboursement de la contraception, nous pensons à d'autres priorités, comme par exemple, la mise en place régulière de campagnes d'informations sur la contraception et l'avortement, dotées de budgets publics spécifiques. Ces campagnes doivent se dérouler sans incidents dans les cliniques publiques et les centres d'information comme le planning familial, desquels les anti-IVG doivent être écartés, de gré ou de force... militante. L'avortement à domicile doit être entouré de précautions, aujourd'hui insuffisantes, d'accompagnement et d'informations supplémentaires.

G.C.

Avortement, contraception (s)'informer, c'est lutter !

ALORS QUE L'ON APPREND aux jeunes à se protéger pour traverser la rue, personne – ou presque – ne leur apprend à se protéger dans leur vie sexuelle! Nous n'avons pas oublié l'oukase de Monsieur Bérégovoy, premier ministre quant à la réalisation d'une campagne d'informations sur la contraception, préparée par les associations concernées et dont tout le matériel – conçu et imprimé – n'a pu être utilisé, comme les séquences qui auraient dû être diffusées par la télévision!

Un avortement, comment ça se passe ?

Dès que l'on a un doute sur son état de grossesse, un retard de règles de quelques jours, le mieux est de prendre contact avec un médecin ou un gynécologue, un hôpital ou un centre de planning familial.

Après une première consultation et éventuellement des examens de laboratoire qui confirment que l'on est enceinte, une semaine de délai de réflexion est obligatoire avant la deuxième consultation. En cas d'urgence (risque de dépassement du seuil de 12 semaines de grossesse), ce délai peut être raccourci à 2 jours. Un entretien avec une conseillère ou une assistante sociale est obligatoire pour les mineures (non mariées et non émancipées). Un dossier est remis: il comprend le rappel des dispositions législatives, une liste d'établissements autorisés à pratiquer l'IVG et une liste d'établissements d'information, de planification et de services sociaux.

Il existe deux méthodes d'avortement

La méthode chirurgicale, exclusivement pratiquée dans un établissement de santé. Elle nécessite une hospitalisation d'environ 12 heures. La méthode la plus courante est l'aspiration, sous anesthésie locale ou générale.

La méthode médicamenteuse consiste en deux prises de deux médicaments. La Myfégyne (équivalent du RU 486, dit « pilule du lendemain ») interrompt la grossesse et le Cytotec, à prendre quelques jours plus tard, provoque l'expulsion. Cette méthode peut avoir lieu dans un établissement de santé ou par un médecin de ville habilité.

En 2002, 35 % des IVG sont pratiquées par la méthode médicamenteuse, 55 % par la méthode chirurgicale avec une hospitalisation de moins de 12 heures et 10 % par la méthode chirurgicale avec une hospitalisation de plus de 12 heures.

Un avortement, combien ça coûte ?

une IVG chirurgicale avec hospitalisation de moins de 12 heures et anesthésie générale: 238,38 euros.

une IVG chirurgicale avec hospitalisation de moins de 12 heures et sans anesthésie générale: 190,38 euros.

Une IVG médicamenteuse en ville: forfait unique de 191,74 euros.

Le remboursement par l'assurance maladie est de 80 % pour une IVG pratiquée en établissement et de 70 % pour une IVG en ville, la différence restant à la charge de l'assurée ou de sa mutuelle. La prise en charge est de 100 % pour les bénéficiaires de la CMU.

Pour les mineures non accompagnées par leurs parents, la démarche est anonyme et gratuite (formulaire spécial à remplir par l'établissement de soin ou le médecin). Les femmes en situation irrégulière qui résident en France depuis plus de 3 mois peuvent bénéficier de l'aide médicale de l'état.

Quelles sont les évolutions récentes du droit à l'avortement ?

En 2001, plusieurs modifications améliorent les dispositions antérieures: le délai légal passe de 10 à 12 semaines de grossesse (donc de 12 à 14 semaines d'aménorrhée); la femme majeure n'a plus d'obligation d'entretien social, la femme mineure qui ne peut obtenir d'autorisation parentale peut avoir recours à un adulte référent.

En 2004, les forfaits de prise en charge sont revalorisés (ils ne l'avaient pas été depuis 1991!); l'avortement peut être réalisé hors d'un établissement de santé par un médecin de ville habilité.

Il était temps que cette mesure voit enfin le jour! Le décret était prêt depuis plus de 2 ans mais les femmes ont dû attendre le bon vouloir de technocrates, se retrouvant parfois hors délai en raison du manque de lits dans les hôpitaux!

Quels sont les risques d'un avortement ?

En cas d'IVG par la méthode chirurgicale, le seul risque est lié à l'anesthésie. On dénombre moins d'un décès par an de ce fait (chiffre à comparer aux 300 à 400 décès qui avaient lieu avant 1975 à cause des avortements clandestins).

En cas d'IVG médicamenteuse, le risque d'hémorragie ou de douleurs importantes (liées à l'expulsion) doit faire prendre quelques précautions, notamment en cas d'IVG à domicile: informations claires à la femme par le médecin, présence d'une personne de confiance, proximité d'un téléphone, accès à un hôpital en cas d'aggravation ou de panique.

Enfin, pour les IVG médicamenteuses, il y a 2 à 3 % de cas d'échec de l'avortement. Si on s'en rend compte rapidement, une intervention chirurgicale est possible puisque les délais d'intervention sont différents: une IVG médicamenteuse est souvent plus précoce (dans le cas d'une IVG en ville, le délai est de 5 semaines de grossesse, soit dans la 7^e semaine qui suit les dernières règles).

L'IVG en ville est-elle un progrès ou un recul pour la santé des femmes ?

Certains déplorent que cette solution ne soit prise que parce qu'il manque cruellement de lits

et d'intervenants formés dans les hôpitaux. En cela, effectivement, il y a recul! Déjà souvent mal traités, les centres d'IVG, comme tout le secteur de la santé, sont touchés par les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement.

Mais cette nouvelle possibilité peut devenir aussi une avancée en ce sens que les femmes peuvent se réapproprier les événements de leurs vies, hors du pouvoir médical. La nécessité d'être entourée par une personne de confiance en cas d'IVG à domicile peut être l'occasion de briser le silence qui entoure l'IVG légalisée: on s'absente une journée sans forcément en parler à ses proches. Quand on devait avorter clandestinement, on devait en parler – un peu – autour de soi pour trouver une faiseuse d'anges, de préférence de confiance, et rassembler l'argent, souvent l'équivalent de 600 à 1000 euros! L'IVG chez soi peut être l'occasion de tisser de nouveaux réseaux de solidarité, où des femmes accompagneraient d'autres femmes dans cette situation. On peut imaginer que l'IVG réalisée à domicile permettra à des femmes de générations différentes de dialoguer. Parler davantage de ce qui est en jeu dans nos vies quand on choisit d'avorter pourrait permettre de mieux connaître les possibilités de contraception et, de ce fait, de diminuer le nombre d'avortements (même si l'on sait que l'avortement ne disparaîtra jamais complètement de la vie des femmes).

Aujourd'hui, encore, il faut nous battre pour que l'information circule et soit mise à disposition des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes. Il faut nous battre pour que les centres d'IVG aient les moyens humains et matériels de fonctionner, y compris l'été! Il faut nous battre pour que les associations disposent d'un budget et puissent accomplir ce travail d'informations et de débats avec la population. En effet, sur ce sujet-là, une plaquette, un article ne suffisent pas: les échanges humains sont irremplaçables!

Créons des espaces de proximité et d'accompagnement pour les femmes qui veulent avorter chez elles mais qui manquent d'un entourage compréhensif.

Rose Paradis

Commission Femmes de la Fédération anarchiste

Mouvement Français pour le Planning Familial
01 48 07 29 10 www.planning-familial.org
Association nationale des Centres d'Interruption
Volontaire de Grossesse et de Contraception
02 47 42 55 37 webmaster@ancic.asso.fr
Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception
01 43 56 36 48 colcadac@club-internet.fr
Centre national d'information et de documentation
des femmes et des familles (CNIDFF) et centres départementaux 42 17 12 34 www.infofemmes.com

« À mort l'intelligence ! »

Dès l'école primaire, on dresse les enfants à « respecter » leur environnement. On leur apprend à réparer, sans poser de questions, les dégâts d'une société de surconsommation, d'un capitalisme qui traite, depuis ses origines, le milieu naturel comme une vaste décharge.

Jean-Pierre Tertrais

QUE CEUX qui déplorent la disparition des leçons de morale dans les salles de classe se rassurent. Voici un extrait du projet de loi Fillon : « Chaque membre de la communauté éducative, quelle que soit sa fonction ou quelle que soit sa discipline lorsqu'il est enseignant, se doit de saisir toute occasion de transmettre les valeurs morales et conforter les comportements civiques qui fondent l'appartenance à la communauté nationale » !

Aux côtés notamment de l'armée, de la religion, de la famille, vieux piliers de l'ordre moral, l'école s'est toujours appliquée à privilégier des « qualités » telles que la soumission à l'ordre, la discipline, le respect de la hiérarchie. Elle s'est acharnée à désinformer sur de nombreux thèmes, sur des périodes « sensibles » de l'histoire : les mouvements révolutionnaires, la guerre d'Algérie, la décolonisation, les rapports Nord-Sud, le conflit israélo-palestinien... Il n'est donc pas surprenant que, depuis que le profit s'est établi comme valeur suprême, elle s'escrime à obtenir l'adhésion du plus grand nombre aux valeurs de la société libérale. Pendant longtemps, elle a chanté les vertus de la croissance économique. Aujourd'hui, depuis que les problèmes environnementaux ont atteint une dimension planétaire, elle contribue à véhiculer ce « concept toxique » de « développement durable », dont le but est de préserver le système capitaliste en faisant croire que ses défenseurs parviendront à réparer les dégâts considérables qu'il a engendrés.

Toujours soucieux de joindre le geste à la parole, le gouvernement a organisé récemment un colloque destiné à intégrer l'éducation à l'environnement au sein de l'Éducation nationale, avec la participation... d'Areva ! Qui serait mieux placé, en effet, pour sensibiliser à l'environnement, qu'un organisme qui gère le combustible nucléaire et le traitement des déchets ? Avec des déchets qui persistent pendant plusieurs milliers d'années, on fait effectivement dans le durable !

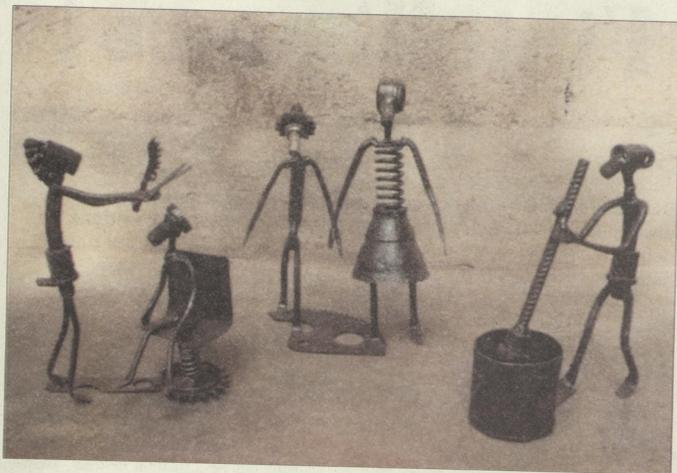
Côté enseignants, pour assurer une compétence au-dessus de tout soupçon, les plans académiques de formation destinés aux personnels du second degré prévoient des sessions sur le thème de l'éducation à l'environnement... et au développement durable. Dommage que les statuts desdits personnels soient, eux, jetables !

Côté élèves, un texte paru au Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 13 juillet 2004, « Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable », souligne « le rôle déterminant du système éducatif », un ensemble de connaissances et de méthodes devant permettre à tous les élèves, sur l'ensemble de leur parcours de l'école primaire au lycée, d'être « capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l'environnement », de « se situer dans leur environnement et [d'] y agir de manière responsable ».

Il n'est pas question de nier l'intérêt certain que peut revêtir une sensibilisation des enfants et des adolescents à la préservation de leur environnement. Mais il faut être d'une naïveté sidérante ou d'un cynisme épouvantable pour ne pas admettre que la nature même de la concurrence capitaliste, le niveau des enjeux financiers, l'intensité de la guerre économique balaient impitoyablement les quelques scrupules que pourraient avoir ces têtes bien faites une fois parvenues à l'âge adulte et aux postes de responsabilités. Le capitalisme ne saurait s'embarasser d'une conscience écologique, fut-elle développée dès le berceau !

Au niveau du secondaire, par le biais de manuels de géographie destinés aux Terminales, deux éditeurs se montrent à la hauteur de la tâche.

Hachette présente le développement durable comme un « enjeu majeur », permettant de « concilier la croissance économique, le progrès social et l'environnement ». Alors qu'on sait depuis trente ans, avec N. Georgescu-Roegen et le phénomène



d'entropie, que la croissance n'est plus possible, et que la notion d'empreinte écologique confirme que l'humanité vit actuellement en sursurrégime par rapport aux capacités de régénération de la planète! Pour dégraisser efficacement le mammoth de l'Éducation nationale, ne pourrait-on pas commencer par éliminer les fossiles qui peuplent les cabinets ministériels et conçoivent les programmes scolaires?

Pour illustrer son audacieuse théorie, l'éditeur cite deux exemples: le commerce équitable et l'agriculture raisonnée.

S'agissant du premier, il reçoit des critiques de plus en plus acerbes. En dépit de bonnes volontés indéniables, il reste en effet prisonnier des rapports de domination inhérents au système capitaliste qu'il s'évertue à humaniser (en pure perte, bien entendu!): la valeur ajoutée des produits reste au Nord (et notamment aux multinationales), et la logique demeure à la fois exportatrice (est-il écologiquement sain de transporter des produits du Sud sur des milliers de kilomètres?) et productiviste (maintien de la monoculture, rendements toujours plus élevés).

Concernant le second, l'imposture est encore plus scandaleuse puisque le texte n'est autre qu'un extrait du site internet de l'association Farre (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) dont une partie du financement est assurée par... les principaux fabricants de pesticides et d'engrais! Or même l'Inra (Institut national de recherche agronomique), pourtant peu suspect d'ardeur révolutionnaire, conteste le bien-fondé de l'appellation, puisqu'il existe une quasi-identité juridique entre le référentiel (cahier des charges) de l'agriculture raisonnée et la réglementation existante – manière élégante de dire qu'on se paie un peu la tronche du consommateur... et du contributeur.

L'édition Hatier se montre, certes, plus critique. Par son arrogance, sa prétention à détenir la vérité unique, l'Occident fait figure d'accusé. On y mentionne même que, pour certains, la croissance, incompatible avec la durabilité, se trouve mise en cause.

Pour autant, l'appel à la révolution ne trouve pas encore sa place. Avec l'association Max Havelaar, c'est Attac qui bénéficie d'une publicité gratuite, avec ses propositions terrifiantes à l'égard du grand capital: enrayer la spéculation internationale, sanctionner les paradis fiscaux, empêcher la généralisation des fonds de pension... sans doute en fronçant cruellement les sourcils! On découvre même, à la page 63, cette perle rare: « déclarer la pauvreté illégale »!

Ainsi, en répandant l'illusion que quelques rudiments de législation et le comportement plus lucide des consommateurs suffiront pour rendre le capitalisme supportable, l'Éducation nationale, sous couvert de neutralité du service public, véhicule l'idéologie libérale. Défendant servilement les intérêts conjoints de l'État et des milieux d'affaires, elle contribue à anesthésier la conscience politique des jeunes, à les détourner de la seule voie porteuse d'espoirs, la révolution sociale et libertaire.

L'aspect le plus grandiose de cette mission hautement éducative transparaît dans le « partenariat » entre la Fédération des jeunes pour la nature (association 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale) et les centres E. Leclerc, c'est-à-dire, encore une fois, entre l'État et le capital, à travers l'opération « Nettoyons la nature ».

Il s'agit d'une vaste opération de ramassage des déchets sauvages en milieux naturels et urbains, « occasion d'aborder, de façon concrète, l'éco-citoyenneté et le respect au quotidien de son propre environnement ». Chaque participant bénéficiant d'un kit de nettoyage (gants, sacs poubelle, T-shirt et poncho) à retirer, bien entendu, dans le centre Leclerc le plus proche du lieu de nettoyage.

Vous l'avez compris, il ne s'agit pas de favoriser une prise de conscience, et partant la contestation d'un système suicidaire qui condamne les générations futures à des conditions de vie de plus en plus difficiles, mais de dresser, dès l'école primaire, les enfants à « respecter » leur environnement, et plus précisément à réparer, sans poser de questions, les dégâts d'une société de surconsommation, d'un capitalisme qui traite, depuis ses origines, le milieu naturel comme une vaste décharge. Ramasse les bouchons de plastique, nettoie les plages mazoutées, bosse, vote, et ferme ta gueule! « À mort l'intelligence! » Le temps de cerveau humain disponible, c'est à Leclerc, Total, et quelques autres, que l'Éducation nationale le vend. Désormais, l'auto-exploitation commencera sur les bancs de l'école!

J.-P.T.

Paradigme perdu



Peinture rupestre aborigène.

Hugues Lenoir

Retour critique sur la Loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie. Plus d'un an après la signature de l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la formation par les cinq organisations syndicales qui prétendent encore à la représentativité et après le vote de la loi en découlant, quelles premières analyses peut-on conduire à froid ?

JE NE PROPOSERAI PAS ici une analyse juridiquement fine ni une approche exhaustive des mesures. Je renvoie pour cela vers les juristes et les experts en la matière. Cet article a pour ambition d'ébaucher une analyse, socio-historique et socio-politique de la loi¹ sur la formation professionnelle tout au long de la vie. Il se veut critique et en mesure de déboucher sur un essai de problématisation, sans renoncer à être un outil de compréhension de ce qui se joue dans et au-delà de la formation dans la sphère professionnelle. Il ne s'agit ici que de premiers constats, un texte de cette importance nécessite une prise de recul que seules quelques années nous permettront d'avoir.

Notons, néanmoins, que cette loi s'insère dans un ensemble plus vaste concernant le « dialogue social » ce qui implique, et j'y reviendrai, que par nature ou plutôt par culture la formation professionnelle relève du dialogue et de la négociation, pour ne pas dire du banc d'essai de la collaboration partenariale et ce depuis longtemps. Pour illustrer ce propos, qu'on se rappelle que lors des négociations de 2002 sur la formation, qui d'ailleurs

échouèrent à l'époque, c'est à cette occasion que le baron Sellières et ses valets osèrent évoquer la fin de la hiérarchie des normes².

Une loi entre tradition et trahison

Avant d'évoquer quelques éléments de cette nouvelle loi, il convient pour en éclairer la compréhension de la relire à la lumière du passé et particulièrement de la loi de 1971, fondatrice en matière de droit à la formation.

D'abord cette loi ne résulte pas d'une quelconque revendication sociale, encore moins d'un rapport de force, elle n'est pas non plus l'expression d'une appétence du salariat pour l'éducation permanente. Elle fut pour une large part issue de la volonté de deux gouvernements successifs, Jospin puis Raffarin, d'arriver à un nouveau texte sur la formation professionnelle continue afin de moderniser l'ancien et surtout de doter le patronat d'un outil d'adaptation du travail aux exigences de la période. Petit chantage à la clé, car faute de propositions conjointes, la tradition de l'ANI oblige, le gouvernement aurait tranché et légiféré en toute souveraineté. C'est

donc sous la pression étatique que cet accord préfiguratif de la loi fut discuté, sans aucune consultation des salariés, peu des organisations de base ou interprofessionnelles des cinq futurs signataires et sans se soucier de l'avis des minoritaires à savoir l'Unsa, la FSU, sans parler d'autres organisations encore plus petites comme le Groupe des 10 - Solidaires (SUD) ou la CNT. La formation professionnelle est sans doute quelque chose de trop sérieux pour en discuter collectivement et seules, comme à l'habitude, nos avant-gardes autoproclamées et « représentatives » sont habilités à le faire pour nous.

Malgré cela, la loi de 2004 comme celle de 1971 ou celle de 1984 pour ne citer qu'elles, et à l'exclusion de la Loi Giraud en 1993, renforce encore la logique paritaire et consensuelle sur la question de la formation professionnelle. La Loi est toujours précédée d'un ANI, la tradition fut encore une fois respectée.

Une rupture historique

Et pourtant ce texte de loi marque selon moi une rupture historique dont on mesure mal à ce jour les conséquences à venir pour le syndicalisme. C'est sans doute pour moi l'aspect le plus important de la nouvelle loi. D'autant que la plupart des dispositions qu'elle contient étaient déjà plus au moins présentes, plus ou moins en expérimentation ou en débat: par exemple, le droit individuel à la formation (DIF) à Renault, le passeport formation à la SNCF...

Mais un petit retour en arrière s'impose pour comprendre cette rupture qui concerne en premier lieu le syndicalisme révolutionnaire. Dans l'Hexagone, la question de l'éducation a été depuis 1792 et depuis le Rapport Condorcet sur l'Instruction publique un

espace de débat et d'enjeux sociaux forts. Il était évident depuis longtemps, bien avant que la sociologie ne s'en empare, que l'éducation, sans être l'arme absolue de toutes les transformations sociales et idéologiques, pouvait contribuer fortement aux évolutions sociétales. Les lois Ferry l'ont largement prouvé depuis en stabilisant la République délégitaire tout en moralisant à la mode laïque les masses rurales nécessairement arriérées et le prolétariat urbain par nature indiscipliné et anarchisant. En ce sens, de nombreux textes et de nombreuses crises marquent cet engouement pour la chose éducative: c'est sans doute que derrière l'enjeu éducatif se révèle des enjeux idéologiques essentiels, souvent implicites, toujours reliés à des conceptions de la société.

Une première question s'impose donc concernant la loi de 2004: vise-t-elle toujours aux mêmes objectifs sociétaux que la loi de 1971 qui fut, rappelons-le, poussée par Mai 68 et le protocole de Grenelle et portée par Chaban-Delmas et Delors dans le cadre d'une « société du progrès », fortement teintée de christianisme social et de participation gaullienne? En d'autres termes, en quoi les évolutions socio-idéologiques et socio-économiques des trente dernières années marquent-elles de leur sceau cette nouvelle loi? C'est là, je crois que se situe la rupture profonde que j'évoquais. En effet, pour Condorcet comme pour Saint-Simon, comme dans la Loi dite Debré de 1959 sur la promotion sociale, comme dans celle de 1971, les textes associaient – ce qui permit le consensus des trente dernières années sur la formation – développement économique (donc de l'entreprise) et développement individuel dans le sens de plus de culture, plus de citoyenneté, plus de démocratie. Ils n'œuvraient donc pas seulement dans le sens de l'homo economicus. À mon sens, la loi de 2004 ne va que dans le sens de ce dernier. L'abandon de la notion d'éducation permanente (art. 1 de la Loi de 1971) au profit du concept très libéral de formation professionnelle tout au long de la vie en est le signe formel. La vieille et humaniste notion est passée à la trappe, reléguée au magasin des antiquités pour syndicalistes anachroniques. Nous avons changé de paradigme! Nous sommes aujourd'hui passés au concept de formation tout au long de la vie ou plutôt à celui très britannique long life learning, apparu avec le Livre blanc sur la formation pilotée par Edith Cresson et adopté par l'Union européenne dès 1995. Livre blanc qui déjà marquait cette rupture, sans toujours l'avouer, avec la vieille et généreuse notion d'Education permanente. La formation tout au long de la vie renvoyant presque exclusivement à la sphère professionnelle: permettant à l'individu de garantir son employabilité par des formations récurrentes et aux organisations et aux entreprises de tenir le pari de la compétitivité et de la productivité. Formation professionnelle tout au long de la vie qui s'inscrit dans un espace de travail précaire fait de ruptures successives: constitué de



temps de travail, de temps de chômage et de temps de formation nécessaires à la reconversion dans le meilleur des cas ou temps d'attente et de contrôle social dans beaucoup d'autres. C'est aussi la fin d'une conception antérieure de l'exercice du même métier tout au long d'une vie et l'exigence d'une adaptation permanente de la main d'œuvre aux évolutions technologiques et organisationnelles.

En 2004, le consensus social sur la formation ne s'est pas fait comme à l'habitude en France sur un axe double de développement de l'individu social et de l'organisation économique. En bref et en d'autres termes, la logique d'équilibre entre le capital et le travail a été rompue et cela marque un changement significatif, voire une trahison, de l'approche syndicale, plus co-gestionnaire, et se satisfaisant de l'axe unique de développement de l'individu et de l'organisation dans une logique économique. C'est, dans une perspective historique, un renoncement tacite et définitif à la dimension émancipatrice du travail par l'éducation et le savoir ! C'est une rupture profonde avec la tradition éducationniste, issue de l'anarcho-syndicalisme qui jusqu' alors avait prévalu, à savoir considérer le syndicat comme un lieu d'apprentissage et de compréhension de la science de son malheur cher à Fernand Pelloutier. Pour le syndicalisme à peine réformateur d'aujourd'hui c'est accepter de déléguer au patronat la totalité de la question éducative dans l'entreprise et au-delà, c'est cultiver l'illusion criminelle, en prenant la formation en otage et en exemple, qu'il peut y avoir communauté d'intérêt entre le salarié et l'entreprise. Par ailleurs, le souhait des partenaires sociaux de renvoyer à l'État et à la puissance publique la responsabilité de l'Éducation permanente stricto sensu en est une autre triste preuve. Le syndicalisme de proposition en renonçant à éduquer pour émanciper, collabore, comme le déplorait déjà Marcel Martinet à la suite de Proudhon, au maintien « de bons producteurs dans leur condition prolétarienne ».

Dès lors, cette loi pour le syndicalisme de transformation n'est pas qu'une loi de plus sur la formation professionnelle. Elle marque l'abandon définitif par un certain syndicalisme de son devoir d'éduquer, de sa lutte sur deux fronts pour développer et/ou maintenir un espace éducatif autonome, résistant à l'État et au patronat dans leur volonté de conformer par la formation les pratiques et la pensée sociale.

Une victoire à la Pyrrhus

Un DIF en dehors du temps de travail. Du point de vue des contenus cette loi est contrastée. Certes, elle maintient une obligation légale et la porte à 1,6 % de la masse salariale brute pour les entreprises de plus de dix salariés, l'augmente très sensiblement pour les moins de dix (0,55 % en 2005). Certes, le congé individuel de formation (CIF) très menacé par le Médef est sauvegardé et elle lui redonne



même quelques possibilités financières³ sans pour autant, à terme, en multiplier significativement le nombre. Certes, elle met en place un droit individuel à la formation (DIF) de vingt heures par an et cumulables jusqu'à 120 heures sur six ans. Certes, elle réaffirme, même si elle omet sa dimension interprofessionnelle, la place de la négociation sur la formation à tous les niveaux, de la branche à l'entreprise, ce qui sans ignorer les dangers du syndicalisme jaune peut redonner du pouvoir aux sections.

Mais au-delà, qu'implique cette nouvelle loi, qu'instaure-t-elle ? Tout d'abord, elle crée une nouvelle notion, celle de travail gris. En effet, dans ce texte de loi, la formation pourra se faire hors du temps de travail – ce qui est un scandale et un retour en arrière fort par rapport à la loi de 1971 – avec le versement d'une prime. Dès lors, non seulement la formation n'est plus considérée comme un travail effectif mais elle apparaît comme un temps privé indemnisé ou encore comme une intrusion du temps professionnel dans le temps pré-tendument libéré... ce qui n'est pas sans poser de question mais comme il faut se garantir et garantir son employabilité beaucoup se feront une raison. C'est aussi, une façon habile de revenir, voire de prendre une revanche, sur les 35 heures ; autrement dit le bon usage de la formation est celui qui se fera sur les RTT.

Quant au DIF, supposé rétablir plus d'égalité dans l'accès à la formation des CSP les plus modestes, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus. En effet, rien ne garantit à ce jour que ceux qui n'utilisaient pas leur droit à la formation le feront demain et ne perdront pas à terme les 120 heures maxi qu'ils auront capitalisées (licenciement, retraite, restructuration, etc.). Quant aux vingt heures annuelles⁴, elles apparaissent bien dérisoires par rapport à la recherche d'une qualification, à un besoin ou à un désir de formation un peu significatifs ; d'autant plus dérisoires d'ailleurs que ce droit individuel est fortement encadré. Car il ne s'agit pas d'en user à sa guise, il s'agit en fait d'une co-décision – on ose plus dire co-investissement – qui appartient au salarié après accord de l'employeur dans le cadre d'un projet concerté. On imagine la négociation en toute égalité dans le cadre du rapport de

subordination qu'implique tout contrat de travail. C'est un retour aux sources, plus d'intermédiaire entre l'employeur et le salarié, bref un retour à l'esprit Le Chapelier! Ici, pas de nouveauté, comme pour le Congé individuel de formation (CIF) dont la réalisation dépend largement d'une décision paritaire qui échappe à l'individu salarié, le DIF est sous tutelle patronale. Cet encadrement des deux mesures « individuelles » signifie sans doute et par définition que le salarié n'est pas assez mûr pour user avec intelligence et discernement de son droit, alors les partenaires sociaux et l'État, en toute bienveillance paternaliste, ont organisé, pour son bien, sa mise sous tutelle.

Contrat « aidé » et plan ingérable

Cette loi, par ailleurs, remplace le contrat de qualification par le contrat de professionnalisation. Contrat qui, au-delà de voir dans certaines branches les temps de formation dangereusement écourtés au détriment de la qualification et au profit du temps de travail, maintient en place des systèmes d'exonérations fiscales et l'existence d'un contrat de travail particulier dont on connaît l'effet sur les rémunérations revues à la baisse et les perversités en matière de main-d'œuvre bon marché, corvéable et sans obligation d'embauche à la clé. Quant au plan de formation, cet outil de droit divin de la politique patronale de formation soumis à la consultation des DP et/ou du CE, son élaboration, sa gestion et son « contrôle » vont à l'évidence se compliquer. En effet, la loi introduit trois nouvelles catégories d'action de formation. La première dite d'adaptation au poste de travail est payée et nécessairement sur le temps de travail. En fait, c'est l'action de base bêtement adaptatrice de la main-d'œuvre à caractère d'obligation pour l'employeur, depuis longtemps largement en usage d'ailleurs. Elle garantit le salarié contre un licenciement abusif sous prétexte d'inadaptation à son poste. La deuxième dite d'évolution et de maintien dans l'emploi. Elle vise non pas le poste mais l'emploi, elle a donc un spectre plus large. Le hic c'est qu'elle peut se faire hors du temps de travail de référence et en ce cas rémunérée. La troisième dite de développement des compétences – concept flou s'il en est – dont la réalisation peut avoir lieu hors temps de travail dans la limite de 80 heures et dans ce cadre indemnisée à 50 %. On imagine déjà les difficultés et les débats byzantins sur l'appartenance de telle ou telle action à telle ou telle catégorie. On imagine aussi tous les abus de droit, tous les abus de pouvoir qu'une catégorisation de cette nature pourra faciliter... La formation hors temps de travail a, on peut le craindre, de beaux jours devant elle, sauf résistance toujours possible des salariés.

Pour conclure provisoirement

Ce texte ne reprend pas toutes les mesures contenues dans l'ANI de septembre 2003, mais des négociations sont en cours sur plusieurs points. En particulier sur l'entretien pro-

fessionnel visant à dégager conjointement entre un salarié et son employeur des orientations en matière de formation pour anticiper sur les changements à venir. On perçoit vite, ici encore, les limites d'un exercice réalisé en toute « égalité ». Se discute aussi la mise en place du passeport-formation qui devrait permettre à tous de conserver les traces matérielles de son parcours en vue d'une mobilité interne ou externe, d'un emploi ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans l'idéal, pourquoi pas, souhaitons qu'il ne se transforme pas en outil de flicage voire en un nouvel avatar du livret ouvrier de triste mémoire.

Au-delà, cette loi de 2004, sans parvenir à simplifier, malgré son ambition, le maquis de la formation permanente, pourrait à terme renforcer le pouvoir des bureaucraties syndicales, seules à même de guider un salarié dans un labyrinthe de textes, seules compétentes pour l'aider à construire, avec son aval, un parcours du formation associant une larme de VAE, un brin de plan en heures sup., un zeste de DIF hors temps de travail et un usage pertinent et sous contrôle de son CIF. Trêve de caricature, il y a encore des syndicalistes dignes mais, même pour eux, cette loi exigera un haut degré de technicité et une grande capacité pédagogique pour qu'en évitant les pièges, un salarié puisse s'emparer d'un droit très encadré afin d'en faire un moyen au service de l'œuvre de lui-même. Notons encore que ce texte ne concerne que les seules salariés du privé, les demandeurs d'emploi souvent en quête de qualification digne de ce nom ne sont pas concernés, pas plus d'ailleurs que les agents publics dont les employeurs sont sur la formation, comme dans bien d'autres secteurs, défaillants. L'État une fois de plus poussé à la loi mais n'entend pas l'appliquer dans son champ!

Pour finir, soulignons à nouveau que cette loi sur la formation tout au long de la vie, au-delà de ses avancées et de ses reculs techniques conjoncturels, ne concerne que la dimension professionnelle, c'est-à-dire celle de l'aliénation. Loin de l'ambition, du socialisme et de l'esprit de mai, elle revêt en cela un caractère réducteur, indigne du syndicalisme puisqu'elle tend à enfermer les salariés dans l'espace de leur subordination.

H. L.

1. Loi validée par le Conseil constitutionnel le 29 avril 2004 et publiée au JO le 4 mai 2004.

2. La hiérarchie des normes en matière de droit du travail implique qu'aucun accord ne peut contenir des éléments inférieurs à ceux inclus dans le code du travail et/ou à d'une convention collective par exemple.

3. Dans les branches signataires d'un CTF (capital-temps-formation), qui disparaît, le financement du CIF revient à 0,2 % de la masse salariale brute.

4. Dans certaines entreprises ses vingt heures auront sans doute des effets sur le budget de formation, d'en d'autres déjà au-delà de 16 %, il est probable que le DIF « intégrera » le plan.

Pétain de gouvernement



1912, la Belle Époque des Maîtres des Forges

Salariés ils vous faut travailler plus en gagnant moins !

LORS DU « CONTRAT POUR 2005 » présenté par Jean-Pierre Raffarin le 9 décembre à Matignon, une nouvelle contre-réforme a été engagée qui assouplit le dispositif sur les 35 heures. Entouré de ses principaux ministres (Hervé Gaymard, Jean-Louis Borloo, François Fillon, Dominique de Villepin notamment), le Premier ministre a résumé son projet en trois lignes directrices qui sont :

- maintien de la durée hebdomadaire légale du travail à 35 heures,
- préservation de la compétitivité des entreprises, notamment des petites,
- possibilité pour les salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus.

Les contours de cette attaque sans surprise de la réduction du temps de travail étaient dessinés depuis plusieurs mois par Nicolas Sarkozy au nom de la liberté de « travailler plus ». Mais quelle liberté ?

Aucun salarié de ce pays n'a le choix de son temps de travail, tous ceux qui disent le contraire sont ignorants ou menteurs. En effet, tout salarié est « subordonné » car c'est son employeur et son employeur seul qui décide de son temps de travail. La seule chose qui caractérise un contrat de travail est un lien de « subordination » dans le Code. C'est le droit existant. Le reste n'est que mystification, tromperie et mensonge.

Dans les faits, c'est seulement l'employeur qui décide de la naissance du contrat, de son exécution et de sa fin. C'est lui qui décide de vous embaucher à son choix, à temps partiel, à temps plein, et de vous faire faire ou non des heures supplémentaires. Quand vous êtes à temps partiel, c'est lui qui doit vous écrire le contrat en vous précisant comment sont réparties les horaires dans la journée, la semaine, le

mois. À temps plein, il doit vous écrire vos horaires d'arrivée et départ ou leur répartition sur la journée.

À temps plein, il peut toujours vous faire faire des heures supplémentaires dans la limite de la durée maxima hebdomadaire du travail qui est de 48 heures. C'est lui seul qui décide en fonction de ses besoins ou/et à la tête du salarié. De plus, avec autorisation préalable de la DDTE, il peut même, parfois, vous faire travailler jusqu'à 60 heures. L'ensemble de ces heures sont bien en « temps de travail effectif » ce qui exclut les temps où vous êtes « sous les directives de l'employeur » tout « en vaquant librement à vos occupations personnelles » comme les astreintes, pauses, transports pour l'entreprise, etc.

Il faut savoir que la commission européenne est en train de négocier pour porter ces deux durées maxima de 30 et 60 heures respectivement à 65 heures et 78 heures.

Même l'État réactionnaire de Pétain pendant une économie de guerre n'avait pas remis en cause les 40 heures, il avait porté la durée maxima du travail à 52 heures en déduisant les temps de casse-croûte, de pause et d'habillage du « temps de travail effectif ».

Dans la métallurgie en 1995, tout employeur peut faire travailler un salarié jusqu'à 48 heures à concurrence d'un contingent annuel qui était de 91 par semaine, mais cela est devenu 130 heures, puis 180 heures dans les entreprises de moins de 20 salariés et tend, grâce à Raffarin-Borloo, à être allongé à 230 heures, etc.

Déjà dans le secteur poissonnerie, le contingent est de 230 heures, ce qui équivaut à faire travailler un salarié 14 mois en 11 mois, avec des conséquences aussi bien sur

la santé que sur l'emploi. Et en supplément ce paradoxe: aucune augmentation des salaires! En effet, pendant les 40 heures, les heures supplémentaires étaient payées au moins à 25 % avec l'assouplissement des 35 heures, le gouvernement les ramène à 10 % dans la majorité des cas, ce qui revient à vous faire travailler plus en gagnant moins. En effet, par cet assouplissement pervers, il réduit les heures qui à partir de 42 heures étaient majorées avec 50 % de repos compensateur. Les heures au-delà de 130 heures supplémentaires dans l'année étaient payées 200 % plus 50 % de repos compensateur. Le gouvernement le diminue en allongeant le contingent.

En outre, il nous dit que ces heures comptabilisées en « compte épargne temps » et en « R », peuvent être payées au lieu d'être prises, ce qui est pire encore! Cela évite alors toute majoration de ses heures. Encore une fois, vous travaillez plus en gagnant moins et en prime la conquête des congés payés obligatoires est remise en cause!

Les 35 heures ne restent plus que sous forme de durée légale figurant sur 22 millions de bulletins de paie. Tout est fait pour les contourner et les vider de leur substance. Ce qui devait être le principal acquis social du XX^e siècle permet à présent à la contre-révolution conservatrice de faire encore du profit. Et encore de fabriquer du chômage, de nouveaux flots de pauvreté, de nuire à la santé des travailleurs, de creuser les inégalités sociales et les richesses...

Michel Sahuc
FA Montpellier

Le mot anarchiste arrache-t-il la gueule ?

EST-CE UN TERME INFAMANT? Injurieux? Un vilain gros mot qu'il est interdit de prononcer sous peine de passer pour un malpoli? Une nouvelle insulte des sauvages des cités, genre ta mère anarchiste devant le Prisu? Un mot tabou qui porte malheur selon les superstitieux? Un mot malpropre qui salit la bouche de qui le prononce? On se perd en conjectures, tant il semble que ce mot est absent des médias. Du moins dans son acception normale, c'est-à-dire politique et positive. Au point qu'on est en droit de se demander si n'apparaît pas une nouvelle résurgence de l'Oulipo¹. Un de leurs jeux favoris était d'écrire un texte où jamais n'apparaissait une certaine lettre, un « a » ou un « i » par exemple. Georges Perec établit le tour de force d'écrire un livre entier sans la moindre lettre « e ». Il intitula son livre *la Disparition*. On aurait pu aussi bien titrer cet article le disparu...

Exemple de disparition. L'encart livres du quotidien *Libération*, un jeudi il y a quelques mois. Présentation succincte de la réédition du livre (ô combien essentiel) d'Émile Pouget, *le Sabotage*. On peut s'en réjouir, mais il faut mettre un bémol: on y décrit Pouget comme un syndicaliste (normal), mais nullement il n'est fait part qu'il était anarchiste! Même pas sous le vocable « soft » libertaire! C'est comme présenter un livre sur Benoît Frachon, ou Georges Séguy, et omettre de dire que, s'ils étaient secrétaires généraux de la CGT, ils étaient avant tout des responsables du Parti communiste! Le journaliste de *Libé* aurait dû au minimum citer l'anarcho-syndicalisme de Pouget, mais c'est sans doute trop lui demander que d'être un tantinet politiquement cultivé, l'information (la déformation) des lecteurs, c'est un métier!

Absence toujours, à la télé régionale cette fois, FR3 Normandie, les actualités haut-normandes du mercredi 5 janvier au soir... Un (bon) auteur régional de polars, Philippe Huet, vient de sortir un livre sur Jules Durand, ce militant anarchiste havrais, animateur du syndicat des charbonniers, injustement condamné à la peine capitale pour la mort d'un mouchard et qui, sa peine commuée à la suite d'une campagne d'opinion, finira malheureusement dans un asile d'aliénés... Sujet de routine sur l'auteur, puis autour du port au temps des navires à charbon et sur les condi-

tions terribles de la classe ouvrière, enfin on arrive à Jules Durand: militant syndicaliste et... idéaliste! Pourtant ce livre, ce n'est pas la redécouverte d'un militant tombé dans l'oubli. Depuis des décennies, il existe au Havre un groupe anarchiste portant ce nom! Sans parler d'un grand boulevard! Qui, un tant soit peu sérieux, peut parler de Jules Durand sans évoquer son anarchisme ou son anarcho-syndicalisme? À moins bien sûr de pratiquer volontairement cette censure! Alors, la rédaction de FR3 Normandie, incapable et ignare ou intellectuellement malhonnête?

Pour terminer « en beauté », *Libé* du vendredi 7 janvier et ses pages Rebonds²: une page entière, « Lettre ouverte à Louise Michel, rebelle éternelle », du facteur médiatico-PCR Olivier Besancenot. Avant de lire, on se doute déjà un peu du contenu, car, en ce qui concerne Louise Michel, on en a l'habitude. Ce n'est pas nouveau, sa figure emblématique a été récupérée par les stalinien, en témoigne le nombre incalculable d'écoles et de collèges Louise Michel dans les villes dirigées ou ayant été dirigées par des municipalités cocos. À chaque fois, c'est la Commune qui est mise en avant... On sait que Bébé Krivine aime faire accroire qu'il est de tendance libertaire. On connaît son discours qui consiste à dire je suis libertaire de cœur, mais réaliste, alors j'adhère à une orga instituée pour « avancer ». C'est pour ça que le poupon rouge est à la LCR et que cette dernière, de plus en plus réaliste et de moins en moins révolutionnaire, en est à « combattre le néolibéralisme » et à se traîner dans la mouvance altermondialiste molle façon Attac...

Bref, on ne s'attend pas à être surpris et effectivement tout son pensum au ton mielleux et pseudo affectueux n'est qu'une énième tentative laborieuse de récupérer éhontément et la Commune et la militante féministe et révolutionnaire de l'après Commune. Et c'est là qu'on croit rêver et qu'on relit le texte à deux fois: toute une page sur Louise Michel sans dire qu'elle était anarchiste. Un OVNI littéraire! Tout juste à la fin lui concède-t-il un drapeau... rouge et noir! Une imposture historique! Toute une vie bafouée sous d'hypocrites hommages! On connaissait les stalinien et leurs pratiques de retoucher les photos pour faire disparaître les communistes tombés en disgrâce, les trotskistes ne font pas mieux! Dans les biographies, on gomme. « L'Anarchie

seule peut rendre l'homme conscient, puisqu'elle seule le fera libre », on efface. « Le pouvoir est maudit et c'est pour cela que je suis anarchiste », un coup de Blanco! « Eh bien moi, j'ai pris le drapeau noir et j'ai été dire que le peuple était sans travail et sans pain. Voilà mon crime. », à la trappe! Avec les traitements de texte, le virtuel, c'est encore plus facile! La réécriture de l'Histoire, une monomanie marxiste... Mais pas seulement. On pourrait multiplier à l'envi les exemples où les médias, quels qu'ils soient, rebaptisent les militants anars pour mieux les nier. Les anars espagnols ont fourni certainement les plus nombreux cas, dilués qu'ils sont souvent sous l'appellation consensuelle de Républicains... Osons le mot, même si ça peut sembler un peu fort: du révisionnisme! Les anars n'ont jamais existé et n'existent pas. Ce n'est pas « y'en n'a pas un sur cent et pourtant ils existent », c'est « y'en n'a pas et ils n'existent pas! » Des fantômes de l'Histoire. La preuve, on n'en parle pas dans les journaux ou à la télé! Il y a une négation volontaire ou par bêtise, par manque de rigueur, de volonté de recherche, un comble pour ceux qui se prétendent journalistes. En tous les cas, le nouveau candidat perpétuel trotsko ne manque pas d'air. Aucune excuse, c'est en toute connaissance de cause qu'il a pondu sa... On va essayer de rester poli (c'est dur), tirer la chasse, ne pas lui faire l'honneur d'un débat courtois ou même d'une polémique forcément stérile. En cette année et ce mois du centenaire de sa mort, Louise Michel mérite beaucoup mieux. Nous n'aurons donc qu'un mot (deux peut être précis) pour le joufflu gonflant: Ta gueule!

Éric Gava
Groupe de Rouen

1. Ouvrage de Littérature Potentielle, groupe d'écrivains autour notamment de Raymond Queneau qui expérimentaient et s'amusaient avec les mots.

2. Ce n'est pas l'article ironique du lendemain qui nous fera changer d'avis, même si sur le fond on est plutôt d'accord. Louise Michel y est certes reconnue comme anarchiste mais c'est en passant, parmi d'autres grandes causes qu'elle a embrassées. Et c'est l'anarchie avec un petit a... On cite vaguement quelques commémorations, mais ce sont d'anonymes associations qui les font. Exit encore les libertaires!

Expo à Publico

Nous continuons le cycle des expositions à la librairie Publico. Après celle de Denis Puppeville en décembre c'est René Strubel qui débute par un vernissage le vendredi 21 janvier à 18 h 00



DERRIÈRE CHAQUE ŒUVRE il y a un humain, puisque l'art est le propre de l'humain. Avez-vous déjà vu un castor bâtir l'équivalent de la tour Eiffel ou réaliser un monochrome. Non, ça c'est bien le propre de l'homme. Quel rapport me direz-vous entre la tour Eiffel, un monochrome et l'œuvre de René Strubel. Aucun justement : René regarde, récupère, recycle, peint, assemble, fait grincer des dents et insuffle de l'énergie à travers ses créations ; guères reposantes pour les yeux, le cœur et l'émotion, elles campent autour de lui dans des vestiges d'une industrie naguère fleurissante. Je ne peux pas affirmer que le lieu peut avoir une influence sur l'œuvre d'un artiste, mais dans le cas présent le rapport est saisissant.

Quand on voit pour la première fois l'œuvre de Strubel on a d'abord un choc ; puis on adore ou on déteste, on ne peut pas être dans la demi-mesure quand un artiste s'engage autant. Je ne pourrais pas faire dans la demi-mesure, alors je vous le dis, moi, j'adore et chaque jour qui passe, et qui me mène à mon atelier juste derrière le sien, je ne cesse d'apprécier ce travail. Et je m'interroge sur sa densité et sa destination et me demande quel rapport entretient l'artiste avec son œuvre. Le choc de l'atelier est là, de la figure traitée jusqu'à la limite de l'insupportable. Avec un traitement qui le caractérise, le support souffre, comme souffrent les humains qui apparaissent. Et c'est une lutte permanente qu'entretient Strubel avec le support ; il lui donne du volume, du poids, et avec ses secrets de sorcier, de préparation, il donne corps à l'œuvre. Ici, point d'économie de matière ni de temps, l'artiste est généreux avec elle. Il se donne tellement que l'œuvre est remplie de cette générosité. Il fait corps avec elle, avec rudesse aussi, afin que la souffrance soit mise à nue, afin que l'artiste nous transmette cette vision. Il y a tout cet engagement physique, spirituel qu'il met dans sa création. Les discours sur ce travail si riche en intensité est difficile à élaborer tant il est loin des académismes. Ici tout est à vif, à fleur de peau, déchiré, vidé, dépecé et donné au spectateur. On reconnaît ce travail par sa densité et cette figuration expressionniste. L'expressionnisme laisse quelquefois apparaître une figuration au contour prononcé et à l'intérieur vide. Si l'intérieur de la figuration se trouve reposante, elle s'accompagne d'autres éléments végétaux ou animaux

comme cette série sur les loups ou son arbre à palabre (magnifique triptyque) qu'il faudra attendre pour visualiser tellement sa surface est imposante. Dans cette œuvre, il y a aussi un travail sur les volumes qui la rend d'une facture primitive à la fois fragile et moderne. Comment donc et pourquoi cet homme généreux porte-t-il un regard si exigeant sur l'humain qu'il cherche au-delà de la première peau. C'est que dans cet espace au-delà du perceptible, peut-être que l'artiste est à l'aise, qu'il jubile, qu'il puise l'énergie nécessaire pour donner vie à l'œuvre.

Ses peintures et sculptures souffrent tellement qu'elles en vivent, qu'elles sont comme en suspens, en sursis là sur le support ou devenues support, comme venues d'un autre monde, échappées d'un festin ou d'une fête qui a mal tourné. Si la joie n'est pas détectable à la première lecture, c'est qu'il faut regarder ce travail avec ses tripes. Si on en a bien sûr. Strubel est dans son squat de la proche banlieue parisienne comme un poisson dans l'eau. « Depuis longtemps ces christes me hantent » écrivait Marcel Moreau dans *Anartiste* 3.¹ Il a raison, cette accumulation de crucifixion dans son atelier, 50, 100 (peu importe), est un véritable territoire hors du commun où une guerre atomique a laissé les crucifiés et autres cavaliers figés sur leur monture rouillée par le temps qui passe. Nous ne pourrions hélas pas vous montrer à Publico les sculptures de Strubel, mais si vous aimez les peintures, courez vite les voir. L'expressionnisme de Strubel se manifeste encore davantage dans ses sculptures : meutes d'humains déchirés par le fatalisme qui s'est arrêté l'instant d'un instantané dans l'atelier de l'artiste. Cavalier en mal de victoire, ou Don Quichotte de pacotille ou simple humain ; tous hurlent et semblent regarder vers les crucifiés avec la même détresse.

Je connais bien ce compagnon de route avec qui j'ai partagé tant de choses, l'aventure radiophonique autour de Radio Libertaire et puis son œuvre que j'ai accompagnée avec ou sans lui à Naples, Avignon, Ventabren ou Rocquevaire. Et toujours il m'a fallu refaire la démonstration nécessaire devant ce travail si dense. Un artiste ça ne s'autoproclame pas, ça existe. Vous avez compris, ce n'est pas reposant, mais l'art c'est surtout là pour ça.

André Robèr

1. Vous pouvez lire le texte de l'écrivain Marcel Moreau dans le numéro 3 d'*Anartiste* consacré à René Strubel.



Maraboutés !

C'EST UN OBJET BIZARRE, qui tient à la fois du roman noir (et black) avec son suspense, sa construction découpée, ses homophonies (« L'Antillais l'entaille ») et du roman popu avec ses invraisemblances (« Manu, KO, appelait au secours. ») et aussi son histoire

rocambolique qu'il est impossible de résumer ici, avec des événements, des rebondissements à chaque instant, ça bouge et ça foisonne de partout... Et tout ça dans un gros pavé de plus de 600 pages...

Maraboutés se passe en région parisienne. L'Afrique y est effectivement bien présente avec nombre de Blacks. On rencontre un marabout antireligieux, des musiciens, des dealers, la caillera de Mantes-la-Jolie... On va rencontrer aussi une brave famille petite-bourgeoise dans l'Essonne; un étudiant de sciences-po anarchoïde...

On va trouver là des invraisemblances littéraires mais aussi des faits avérés... L'histoire s'est déroulée l'année dernière, on y traverse des manifs connues, contre la guerre ou avec des intermittents, on y trouve même relatée la provocation policière de l'Opéra, on se souvient que les flics embarquaient les touristes comme les intermittents... On va aussi trouver – entre deux épisodes de poursuites en voitures – des références historiques: par exemple, Cheikh Anta Diop, qui expliqua que les pharaons égyptiens n'étaient pas les athlètes plus ou moins huilés des péplums mais des Blacks, ou bien encore l'analyse d'Autant en emporte le vent comme roman raciste... Cela fait partie de nombre de renversements en tout genre opérés tout au long du roman, ainsi ce black qui parle avec l'accent de Michel Leeb... Oui, il y a de l'humour aussi!

On trouvera des invraisemblances politiques, mais pourquoi pas puisque nous sommes dans un roman: figurez-vous que 23 pays d'Afrique, actuellement gouvernés par des corrompus, sont infiltrés par des humanistes qui s'apprennent à lancer un programme transnational d'instruction...

On trouvera même à la fin un vrai message d'espoir promouvant par exemple « des peuples éclairés, débarrassés des arrière-pensées ethniques et du néfaste des superstitions ». On voit bien que cela ne concerne pas que l'Afrique!

Un bouquin bourré d'action, mais probablement pas assez superficiel pour que Luc Besson en fasse un film.

Le Furet

Maraboutés, un roman de Vincent Cespedes, 625 pages, Fayard.

Les films qui sortent dans une seule salle

Insurrection résurrection joue les prolongations

LE FILM de Pierre Merejkowsky tient l'affiche à l'Entrepôt, dépassant ainsi le cap fatidique du premiers mois.

Un beau résultat pour l'Entrepôt et Cohérences, un de ces distributeurs indépendants qui préfèrent sortir un film dans une seule salle: privilégiant la diffusion à la rentabilité immédiate, ils comptent sur le bouche à oreille et la durée pour que des films d'auteur hors norme, sortis sans grosse publicité, à petit budget, aient le temps de trouver leur public. Un film sorti d'une manière classique dans plusieurs salles simultanément peut en effet être retiré de l'affiche dès la première semaine si les entrées ne sont pas suffisantes, le risque de déficit étant trop important dans une logique commerciale et marchande.

Les thèmes et le style déjà inscrit dans le 1^{er} court métrage de l'auteur, scènes de ménage chez les gauchistes, se développent dans cette fable drôlatique inspirée de l'histoire d'Éric Petetin: cette réflexion corrosive sur le militantisme met en scène des personnages torturés entre l'authenticité de l'engagement, les rapports amoureux, la foi et la folie. Le style dépouillé, austère, volontairement « anti-effets », des longs plans séquences fixes traités en clair-obscur, les cartons de présentation annonçant chaque scène (référence humoristique aux lettres vidéo militantes?) sous-tendent la critique d'une société spectacle à laquelle les militants n'échappent pas: leur engagement, leurs affrontements ne sont-ils pas aussi une mise en scène de leur vie, effectuée par eux: pour eux-mêmes, ou pour l'émission de cette télé qu'ils dénoncent?

Mais, refus ou acceptation, n'y a-t-il pas médiatisation?

Comme toujours chez Merejkowsky, cinéaste de l'humour politique, l'histoire est somme toute une tragédie du dérisoire et de la désespérance, peinture d'un univers poignant et poétique, où des personnages dégingués se déchirent, mais lui préfère en rire et faire rire. Car on rit beaucoup. À ne pas manquer, la scène hilarante de la réunion politique associative. L'auteur, vieux militant alternatif, sait de quoi il parle. Les acteurs aussi: des anciens de Télé Bocal, des membres de Zalaé, de l'Intersquatt, en grande forme pour jouer leur propre rôle dans les locaux d'Alternation.

Prévu chaque mercredi soir, un débat avec l'auteur. Prochains thèmes: pourquoi on ne veut pas vendre des films à la télé, du concept de film chiant. Pierre Merejkowsky, unique membre de l'association Crime et Châtiment, avait organisé le festival des films chiants il y a quelques années. Chiant est en effet le vocable usité dans les milieux audiovisuels pour justifier le refus d'un film dérangeant sans explication. Aujourd'hui, le journal *Télérama* a qualifié le film de chiant. Le cinéaste les a remerciés.

Michèle Rollin

Chaque jour au cinéma l'Entrepôt,
Paris 14^e, 7/9, rue Francis-de-Pressensé,
aux heures habituelles des séances.
La sortie est d'ores et déjà prévue courant
janvier à Marseille, Lyon, Créteil.
Pour tout renseignement:
merejkowskypierre@hotmail.com

Mémoires de révolutionnaires inconnus

Jon La Claue

L'HISTOIRE, pour autant qu'elle soit narrative, n'est pas ce que représentent la télévision ou les livres d'école. Elle y est trop souvent falsifiée, détournée, manipulée, omise, blanchie, accentuée, propagandiste, effacée. Les médias au service du pouvoir font bien leur travail. Ils n'abordent ni ce qui remet en cause leur assise ni ce qui peut permettre d'en saisir les enjeux. Des limites sont fixées. Chacun les respecte, volontairement ou par habitude. Ainsi sont effacés les vaincus (excepté ceux qui entretiennent un mythe intéressé quelconque, comme Napoléon ou Louis XVI selon les milieux). Ceux qui n'ont pas suffisamment réussi à acquérir les moyens d'exprimer eux-mêmes leur vécu disparaissent. Dommage pour les moins efficaces. Dommage pour les moins propagandistes. Dommage pour les moins aimés. Dommage pour les plus subversifs.

Mais, logique: aucun système ayant un pouvoir (politique, économique, idéologique) n'ira s'amuser à promouvoir sa propre destruction. Le contraire se dit, que les lendemains qui chantent sont produits par l'aujourd'hui qui hurle, voire qui rit. Innocemment peut-être, mais je préfère considérer les ennemis du futur auquel je crois comme des personnes intelligentes. On ne bâtit pas l'émancipation à partir de l'autorité. Pourtant, ainsi en va-t-il des livres que je tiens à présenter, ils ont été produits par notre bon vieux système capitaliste, bien qu'ils évoquent ceux qui ont radicalement œuvré à sa destruction. Le spectacle a gagné.

La *Mémoire des vaincus*, de Michel Ragon, la *Révolution inconnue*, de Voline, *Archanges*, de Paco Ignacio Taïbo II évoquent tous trois des opposants du XX^e siècle. L'on y croise des anarchistes, la Russie de 17, l'Espagne de 36, et nombres d'autres luttes inachevées. Le sous-titre du livre de Taïbo II est « Douzes histoires de révolutionnaires sans révolution possible ». Des portraits d'acharnés, des personnes qui ont cru aux potentiels de leurs idéaux jusqu'à en abandonner toute attitude de conservation. Elles furent généralement tuées par l'ennemi,

souvent dans le dos. Peu ont survécu: Michel Ragon doit inventer un personnage fictif pour parcourir l'épopée des libertaires du XX^e siècle; dans les années quarante, alors qu'il finit son livre, Voline est l'un des rares, si ce n'est le dernier, anarchiste survivant de la « révolution » bolchevique; les archanges de Taïbo II n'ont jamais connu les joies de la RTT. Communistes et anarchistes se croisent au long de ces ouvrages, de manières différentes. Voline raconte l'attitude des « révolutionnaires » bolcheviques au pouvoir et en tire des conclusions antiautoritaires quant à la réalisation d'une véritable révolution. Fred Barthélémy, le personnage de Ragon, passe plus de 10 ans au pays des soviets. Il en partira écoeuré. Paco Ignacio Taïbo II est plus succinct, il annonce moins la couleur. Il considère davantage les actes: il nous parle ainsi de révoltes plus variées, cela va de la lutte du Syndicat des peintres mexicains à la dernière bataille du seul survivant magoniste, Librado Rivera. Ils apparaissent proches les uns des autres.

Chacun de ces ouvrages est appréhendé par son auteur comme un devoir de mémoire (« devoir de conscience » préface Voline). Ragon retrace des instants historiques avec une précision documentaire impressionnante. Autour de Fred gravitet Delesalle, Lecoïn, Bonnot, Voline, Makhno, Trotsky, Durruti, Armand, et tant d'autres davantage oubliés: toutes les problématiques politiques de l'époque s'en dégagent, l'on assiste aux conflits entre partisans de l'action directe et syndicalistes, entre trotskistes et anarchistes, entre intérêt « général » et sentiments particuliers. De 1910 à 1968, en passant par 1936, toutes les luttes libertaires du siècle sont évoquées. On saisit la terreur de l'individu face à la machine de l'Histoire. « L'Histoire n'enregistre la souffrance qu'au poids » écrit-il. Ce n'est pas le cas ici, la *Mémoire des vaincus*, outre l'importance de ses références, est un roman, l'on y tient compte des déceptions et des espoirs de chacun.



Emma Goldman et Sacha Berkman



Rudolf Rocker

Paco Ignacio Taïbo II fait des recherches énormes afin de réunir des informations, il mène un véritable combat contre l'oubli pour parvenir à témoigner de héros oubliés. Des notes sur son processus de travail montrent qu'il n'existe souvent qu'un ou deux documents ou témoins de ces moments de l'Histoire. Saramago écrit que « les gens du commun, eux, n'intéressent personne » mais ici, il s'agit de personnes hors du commun et l'on a dû tout faire pour qu'ils n'intéressent jamais. Car, en découvrant les épopées de Friedrich Adler, de Ioffé ou de Holtz, on comprend vite pourquoi il vaut mieux les supprimer : ils provoquent à la fois trop d'espoir et trop de haine. Holtz, ce révolutionnaire allemand post-spartakiste a lutté pendant trois ans, enchaînant expropriations, emprisonnements, meetings et luttes armées. Ainsi commence son histoire : « Il y a des personnages qui sont nés pour la fiction. Mais comme ils sont contraints de se mouvoir dans la misère du quotidien pour se ménager une place dans l'histoire, il faut les inventer, les reconstruire. » Les détails de ses multiples évasions sont impressionnants. Tous veulent sa mort ou sa réédiction, aucune organisation ne reconnaît sa lutte, seul le peuple le soutient et le protège ; ce qui le motive et l'invite à aller vers la révolution sociale qu'il sent poindre ; il sera finalement assassiné puis vicieusement récupéré par les staliniens. Il est plus stratégique que le pouvoir enseigne l'histoire de couards, de politiciens et de suiveurs. Ce livre m'a fait prendre conscience du rôle que peuvent tenir des individus, lorsque leurs actes coïncident avec une injustice sociale, et, il m'a donné envie d'agir. Et d'écrire ; car on se rend aussi compte de la puissance que peuvent avoir certains mots : par ses textes, Librado Rivera, à 70 ans, a insufflé

une tempête révolutionnaire au Mexique. Ses propos ont réveillés les souvenirs magonistes que tentaient de détruire de pseudo-socialistes. Il passera les dernières années de sa vie emprisonné.

Le travail de Voline est celui d'un historien. Il considère que ce sont les faits cachés « qui importent et jettent une vraie lumière sur les événements et même sur l'époque ». Lorsqu'il écrit, presque (?) tous les livres sur la Révolution russe ont été faits par des gens plus ou moins intéressés. Différemment, il dit pouvoir se permettre « le luxe d'être objectif car, libertaire, il n'a aucun intérêt à trahir la vérité, aucune raison de triquer : il ne s'intéresse ni au pouvoir, ni à un poste de dirigeant, ni à des privilèges, ni même au triomphe à tout prix d'une doctrine ». Cherchant à saisir comment une aspiration à la liberté a pu conduire à une dictature, il étudie la Russie depuis le début du XIX^e siècle et traite des différents aspects de la révolution : les différentes conceptions de la révolution sociale, les organisations, les méthodes, les attitudes et les discours de chacun. Des documents inédits sont apportés. Le dernier numéro des *Izvestia* (le 16 mars 1921), quotidien du Comité révolutionnaire provisoire de Cronstadt, est assez émouvant quand on sait que l'ennemi encerclé le dernier bastion de résistants :

« Camarades marins, ouvriers et soldats rouges de la ville de Cronstadt !

» Nous, la garnison du fort de "Totleben", vous envoyons nos fraternelles salutations à cette heure, grave et tragique, de notre glorieuse lutte contre le joug haï des communistes. Tous, nous sommes prêts, comme un seul homme, à mourir pour l'émancipation de nos frères qui souffrent : les paysans et les ouvriers de la Russie entière réenchaînés pour

le m
perie
décis
des
rons
vérite
I
dépri
tains
chévi
représ
ment
tisme,
genre
tion :
tème
s'adapt
vent d
d'artifi
ploitat
que le
tion p
résultat
tion né
De
l'autori
confére
une so
crimina
geance,
parler d
afin de
Révolut
ensuite
aujourd
dans les
Voline se
appris. S
vision pe
tants (Ar
l'Ukrain
mémoire
L'his
été fausse
« son tri
définitif
déguisée,
temps à l
La R
peine év
la suivit r
soulèvem
pouvoir, p
vainqueur
qu'enseign
la loi ? Viv
tentatives
teurs. Ils p
ennemis,
narration c
les dernie
Abramovit
communis
L'aigreur q
est saisiss
est évidem
de la Guép

le maudit esclavage, par la violence et la tromperie. Nous espérons que, bientôt, par un élan décisif, nous briserons en mille pièces le cercle des ennemis autour de la forteresse et porterons à travers notre pays souffrant la vraie vérité et la liberté. »

Il est impressionnant, et en même temps déprimant, de voir la lucidité avec laquelle certains ont vu venir l'échec de la Révolution bolchévisée. Leurs appels ont été censurés. La répression et la nature de l'État sont longuement étudiées; Voline perçoit alors que l'étatisme, le gouvernement et les guides en tout genre sont des opposants à la véritable révolution: ils ne font que maintenir le vieux système d'oppression et d'exploitation, ne s'adaptent pas aux buts nouveaux et ne peuvent donc se maintenir autrement qu'à l'aide d'artifices, de tromperies, de violences et d'exploitations. « Staline et le stalinisme ne sont que les conséquences logiques d'une évolution préalable et préparatoire, elle-même résultat d'un terrible égarement, d'une déviation néfaste de la Révolution. »

Des situations très précises témoignent de l'autoritarisme vicieux du soviét central: une conférence sur l'anarchisme remplacée par une soirée dansante (1918), espionnage et criminalisation du mouvement libertaire, vengeance, propagande mensongère, etc. sans parler de la Tcheka qui, dès 1917, est créée afin de défendre le Pouvoir contre la Révolution. Cronstadt et l'Ukraine sont ensuite longuement analysés. Ces épisodes sont aujourd'hui quelque peu connus, au moins dans les milieux libertaires, mais lorsqu'il écrit, Voline se doit de raconter tout ce qu'il a vécu et appris. Son expérience, sa documentation et sa vision permettent de compléter les textes existants (Archinoff et Makhno en ce qui concerne l'Ukraine de 1921). Il sauve de l'oubli la mémoire des luttes antiautoritaires.

L'histoire de la Révolution russe a aussi été faussée par ce qui l'a suivie. Taïbo note que « son triste destin (être vomie dans un acte définitif par une bureaucratie eltsinienne déguisée) n'aide pas beaucoup. Il faudra du temps à l'histoire pour redevenir l'Histoire. »

La Révolution allemande de 1919 est à peine évoquée dans les livres scolaires, ce qui la suivit ne l'est jamais. On ne retient pas un soulèvement qui échoue. Pas de conquête du pouvoir, pas de postérité. L'Histoire préfère les vainqueurs. Pourtant, quel est leur intérêt, qu'enseignent-ils? Si ce n'est que la force fait la loi? Vivre vainqueur ou mourir. Les simples tentatives et les échecs sont pourtant révélateurs. Ils permettent de comprendre les forces ennemies, l'attitude de chaque groupe. Une narration cinématographique de Taïbo montre les derniers instants et le suicide de Adolf Abramovitch Ioffé: il énonce son parcours communiste et la Russie du moment, 1927. L'aigreur qu'il exprime à voir ses idéaux trahis est saisissante. Ce regard personnel sur les faits est évidemment plus expressif que les discours de la Guépéou.

Les anarchistes ont souvent lutté seuls, ils n'ont jamais acquis la « reconnaissance ». Et, c'est bien connu, en démocratie, on efface les minorités. Il est ensuite facile, médias obligent, de les renvoyer aux tréfonds de l'Histoire, de les rendre haïssables, de ne garder de leur passé qu'une image violente et rétrograde.

Évoquons les hontes, les trahises et les failles de tout système, parlons de 1917, parlons de l'autoritarisme du bolchévisme, parlons des failles de 1936, des dérives que connu l'autogestion, parlons des anarcho-chefs et des pseudos-révolutionnaires serveurs de la sociale-démocratie. Quelles hontes cachées dans les bas-fonds de l'Histoire? Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le nationalisme du traitement de l'Histoire. La gloire des vainqueurs est d'ailleurs utilisée à tous niveaux: qui se souvient de ceux qui crèvent dans la rue, seuls et le regard dans la vague toute la nuit? Ceux qui n'acquièrent pas les moyens de diffuser leurs victoires (même fausses évidemment) sont condamnés à ne pas accéder à une quelconque place dans l'Histoire. La place est chère: héroïsme ou crimes (les deux c'est encore mieux) sont conseillés. En ce sens, les expériences d'autoproduction sont une résistance. Il se passe donc autre chose que ce qu'en dit le pouvoir. Des alternatives et des luttes envers les systèmes en place ont lieu. Des utopies pirates du xv^e siècle aux Diggers qui, de 1666 à 68, mirent en place des services de gratuité, en passant par l'insoumission de Malaboca, un ancien animateur de radio combattant de la guerre d'Espagne, qui passe son temps de repos à haranguer les troupes ennemies avec un porte-voix, une autre histoire s'écrit. Appelons cela des histoires, contre l'Histoire, contre le pouvoir, contre les gouvernements, contre leurs médias et leurs écoles.

Taïbo met en avant des caractères, des tripes, des volontés individuelles. Voline préfère souligner la place des masses, avec leurs capacités d'autonomie et d'autogestion trop souvent niées et réprimées. Ragon évoque des frères d'armes et d'espoir qui tentent de résister à l'oubli et la récupération, trop souvent dans l'ombre. Un brin trop romantique, son livre est le plus consensuel des trois. Il permet ainsi d'apporter une autre perception du siècle au plus grand nombre. Voline est plus historique, tout en étant le plus politique et le plus engagé des trois.

L'historification est politique. Transmettre c'est résister. Le pouvoir ne transmet pas, il communique. Il décide. Méfions-nous des messages qu'il communique et déchiffrons les appels que nous léguent ceux qui sont tombés. La mémoire est une arme. Une résistance. À propos de Cronstadt, Emma Goldman écrit sur Trotsky: « Quel dommage pour lui que l'on entende parfois mieux le silence des morts que la parole des vivants! » Espérons, mais autant participer à la médiation de leurs cris. L'image ci-jointe souhaite y contribuer. J.L.C.



Cher Olivier,

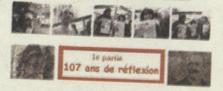
Cette lettre va peut-être t'agacer... Que le représentant de la LCR puisse aujourd'hui se revendiquer du combat de Louise Michel peut prêter à sourire. Certes, Louise et la Commune n'appartiennent à personne, et nous n'aurions pas la prétention d'être les seuls en France à poursuivre son combat. Louise était avant tout contre tous les pouvoirs, son action, ses écrits le démontrent largement. Elle était anarchiste et a été dans les premières révolutionnaires à se revendiquer comme telle.

Pour notre part, militant depuis 25 ans sur Rouen, souvent aux côtés des militants et militantes de ton organisation, nous avons bien du mal à retrouver chez eux ce rejet de l'autorité que tu sembles faire sien. Tant que vous cherchez des strapontins électoraux, tant que vous vous placerez à l'avant-garde des mouvements sociaux, comme récemment dans le mouvement 2003, vous serez en totale contradiction avec Louise Michel. L'autorité ne libérera jamais l'individu et l'autonomie du mouvement social est la condition incontournable de son émancipation. Le fait que vous ne puissiez plus vous revendiquer de la dictature du prolétariat ne vous autorise pas à vous approprier les idées libertaires. Le confusionnisme n'aide pas le mouvement social, il lui fait perdre du temps et tue le peu d'espoir qui lui reste.

@ bientôt dans les luttes, quand même !

Virginie et Jean-Pierre
Fédération anarchiste

Le journal de Lucien Michel et Sébastien Faure a dépassé 100 ans. Rendu dans les nombreuses publications libertaires de siècle passé, elle servit à deux générations consécutives.



Le point
107 ans de réflexion

De la commune à la première guerre mondiale...
Le prolétariat, le fondation, l'affaire Dreyfus, les chemins pas vers l'organisation...



REALISATION
MICHELE ROLLIN
MUSIQUE ORIGINALE
SWAN
Documentation et archives
ERIC JARRY
ANTOINE MARQUET
(Le Libertaire de Dejazepes)
DUFONOV
CIRA de MARSEILLE
FEDERATION ANARCHISTE
PAL - Durée : 1 heure

CHRONIQUES LIBERTAIRES n° 1



DU LIBERTAIRE AU MONDE LIBERTAIRE
CHRONIQUES LIBERTAIRES N° 1

Un film de Michèle Rollin

107 ans de réflexion

De la commune à 1914

Un siècle d'engagement consacré à travers Le Libertaire fondé par Lucien Michel et Sébastien Faure en 1903



et aussi
De la guerre mondiale à la guerre d'Algérie



Après l'échec des syndicats à empêcher la guerre, la déception de la révolution russe, les anarchistes créent une organisation pour la libération de la prison.

Deux conceptions de l'organisation : conflictuelle et pluraliste s'affrontent. La lutte contre le fascisme, la guerre d'Espagne renouent les associations.

Mais les problèmes d'organisation resurgissent après la guerre. Renaissance de Libertaire au Monde Libertaire qui fête ses 50 ans.



REALISATION
MICHELE ROLLIN
MUSIQUE ORIGINALE
SWAN
Documentation et archives
ERIC JARRY
DUFONOV
CIRA de MARSEILLE
FEDERATION ANARCHISTE
PAL - Durée : 1 heure 20

CHRONIQUES LIBERTAIRES n° 2



DU LIBERTAIRE AU MONDE LIBERTAIRE
CHRONIQUES LIBERTAIRES N°2

Un film de Michèle Rollin

L'organisation des révoltes

De 1914 à aujourd'hui

Soutien

LE MONDE LIBERTAIRE a publié, depuis de nombreux mois, plusieurs articles relatifs à la situation de Lucien Léger. Celui-ci entame, au centre de détention de Bapaume, sa quarante et unième année de réclusion. Qui sait aujourd'hui pourquoi? Qui sait aujourd'hui sur quelles justifications repose son enfermement? Qui sait aujourd'hui jusqu'à quand durera sa peine? Si la raison de la « Justice » s'est perdue dans la perpétuité d'une condamnation au point de la rendre sourde aux appels de Lucien Léger, ce dernier ne courbe pas l'échine. Une plainte contre l'État français a été déposée à la Cour européenne des droits de l'Homme, et l'affaire sera jugée dans le courant de l'année 2005. Malgré les circonstances dramatiques d'une telle démarche, on peut espérer que le débat autour du cas exceptionnel de Lucien Léger, non seulement provoquera sa prochaine libération conditionnelle, mais attirera l'attention européenne sur la situation des innombrables détenus dans les prisons françaises, et particulièrement sur celle des longues peines. Seulement voilà : la procédure suppose des frais importants. Lucien Léger, on s'en doute, ne dispose pas des ressources financières susceptibles de couvrir l'ensemble des dépenses d'avocat. C'est pourquoi le comité de soutien pour la libération de Lucien Léger lance une souscription pour lui venir en aide. Nous nous adressons à vous tous, lecteurs du Monde libertaire, militants, individus épris de liberté qui ne pouvez tolérer qu'on engage à vie un de vos semblables. Chaque don, même minime, comptera dans la lutte que mènent désormais Léger et ses compagnons de soutien. Merci de votre fraternelle générosité.

Comité de soutien pour la libération de Lucien Léger
145 rue Amelot, 75011 Paris. Chèques à libeller à l'ordre de PUBLICO - soutien Lucien Léger.

Vendredi 14 janvier

Enjoy Polar (12 h à 13 h)

Avec Philippe Huet pour "Les Quais de la colère" (Albin Michel). Ancien grand reporter dans la région du Havre, il est depuis des années auteur de polars qui se passent tous dans la ville du Havre. Il revient aujourd'hui avec un roman épais, hommage au syndicaliste Jules Durand qui, en 1910, fut broyé par le patronat local lors des travaux du pont de Tancarville qui condamnait à la misère des centaines d'ouvriers. "Les quais de la colère" est autant le portrait d'une époque (la révolution industrielle, le syndicalisme...) que

d'un homme.

Samedi 15 janvier

Chroniques syndicales (11 h 30 à 13 h 30)

Avec Dominique Decèze pour son livre "La machine à broyer". Quand les privatisations tuent !

89.4 MHz
en région parisienne

Vendredi 14 janvier

Paris 18^e

S'organiser aujourd'hui pour demain.
Conférence-débat organisée par le groupe Pierre-Besnard à La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M^o Blanche ou Abbesses. À 20 heures.

Ivry-sur-Seine

FORUM LÉO FERRÉ
Jacques Bertin,
accompagné au piano
par Laurent Desmurs.

Samedi 15 janvier

Paris 10^e

La compagnie Biribi (fanfare active) présente French Camp Camp. Spectacle dédié à la mémoire des camps de concentration français. Studio 14. 14, rue de Paradis, 75010. Métro Gare-de-l'Est ou Bonsargent.

Paris 20^e

Pour son dixième anniversaire, le CSPCL vous invite à une soirée conviviale, au 33, rue des vignoles. La soirée débutera vers 17 heures.

Dimanche 16 janvier

Ivry-sur-Seine

FORUM LÉO FERRÉ

Jacques Bertin,
accompagné au piano
par Laurent Desmurs.

Jeudi 20 janvier

Rennes

Le groupe La Sociale de la FA de Rennes, organise à 20 heures à la maison du Champ de Mars, salle Brekilien, OSCR, 6, cours des Alliés (Charles-de Gaulle) une réunion publique sur le thème :

"Pour en finir avec l'impasse suicidaire du

capitalisme, une issue réaliste et globale : l'anarchisme." Il sera, entre autres, débattu de la nécessité de s'organiser aujourd'hui de façon à lutter pour une société d'individus libres et égaux, contre la dictature des marchés qui conduit à l'annihilation des ressources naturelles et la misère des exploités.

Vendredi 21 janvier

Lyon

Panne d'essence, théâtre et chansons pour arrêter tout, avec Yanniss Youlountas (paroles) et Jacques Durbec (musique) à De l'autre côté du pont, 25, cours Gambetta (3^e).

Le Havre

Café libertaire. Causerie avec Paco et le groupe Zéro de conduite (FA) autour de "Dansons la Ravachole I" (éditions libertaires). À 19 heures au SSBONC, 12, rue Casimir-Delavigne.

Samedi 22 janvier

Chelles

Le groupe Sacco et Vanzetti de la FA organise une réunion publique sur le thème "Défendre la laïcité aujourd'hui" avec J.-F. Chalot et P. Cassen de l'UFAL77 à 20 h 30 au 1 bis, rue Émilie (Près de la gare RER).

Dimanche 23 janvier

Paris 11^e

Soirée de soutien au CLAV (Collectif de liaison des associations vivantes) de Bordeaux, avec Grave de Grave, Joke, Rageous Gratoons. Au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11. PAF 5 euros.

Paris 19^e

Du Libertaire au Monde libertaire. Projection de deux films documentaires de Michèle Rollin (Interviews de P. Oriol, R. Creagh, P. Miquel, F. Magnone, Y. Perrault, J. Toublet, H. Boyé, A. Devriendt et des participants au Monde libertaire... Documents de E. Jarry, A. Passevant, A. Marique). À l'Usine, 102, bd de la Villette, Paris 19^e. Renseignements: 01 48 44 13 48.

Samedi 29 janvier

La Rue, 10, rue Robert-Planquette. 15 h 30, rencontre-débat avec Alain Pecunia au sujet de son livre : "Les Ombres ardentes. Un Français dans les prisons franquistes."





Sculpture de René Strubel. Vernissage vendredi 21 janvier à 18 heures à Publico - 145, rue Amelot, 75011 Paris.